

50¢
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta
Edmonton, le vendredi 20 juillet 1990
Vol. 24 n° 29- 16 pages

Virage politique à la FJCF...

à lire en page 3

Un fonds de 33 $ millions...

à lire en page 9

Le Bureau du Québec participe...

à lire en page 11

SOMMAIRE

• Du 25 au 31 juillet

«Semaine nationale de la sécurité agricole»

par MARTYNE COUTURE

C'est sous le thème «La machinerie agricole: le fonctionnement, le transport et l'entretien sécuritaires» que la 18e campagne de la Semaine nationale de la sécurité agricole s'amorcera le 25 juillet prochain.

Commanditée par le Conseil canadien de la sécurité, Agriculture Canada, John Deere Canada Limited et Firestone Canada Inc., cette campagne vise à sensibiliser les fermiers et leurs familles aux méthodes de travail sûres et pratiques qui pourraient réduire considérablement le nombre de décès et de blessures sérieuses qu'affronte le secteur agricole à l'heure actuelle.

«Notre semaine de la sécurité agricole vise à promouvoir l'éducation, la formation et le fonctionnement plus sécuritaire de la machinerie agricole» affirme M. Emile Thérien, président du Conseil canadien de la sécurité. «Nous nous sommes fixé pour objectif de réduire le nombre d'accidents mortels et de blessures à la ferme qui sont attribuables aux accidents impliquant des personnes et des machines».

D'après les dossiers médicaux, la machinerie et l'outillage agricoles sont les causes premières des accidents mortels à la ferme, et les accidents impliquant des tracteurs représentent environ 70% des accidents mortels et des blessures.

De plus, même si on compte plus de tracteurs qui sont maintenant dotés de cadre de protection, bon nombre de fermes familiales utilisent toujours des tracteurs plus petits et plus vieux qui ne sont pas dotés de ces nouveaux dispositifs de sécurité.

Finalement, en tant que secteur primaire, l'exploitation agricole se classe au troisième rang pour ce qui est des accidents mortels et des blessures graves survenus dans des milieux de travail à risque élevé, dont la foresterie, l'exploitation minière et la construction.

La ferme se distingue de toute autre industrie du fait que ces activités se passent souvent aussi bien à la maison que sur les lieux du travail. Ceci signifie que le fermier et sa famille sont constamment exposés aux divers dangers que présente l'environnement de la ferme.

Grâce à cette campagne de sensibilisation, le nombre d'accidents pourrait diminuer sur les terres agricoles et les gens seront peut-être dès maintenant plus sensibles aux moyens sécuritaires à utiliser sur une ferme.

Pour être en sécurité

- Soyez toujours en forme et conduisez prudemment
- il faut seulement permettre aux conducteurs d'un permis de conduire et possédant une formation complète de conduire un tracteur sur les voies publiques
- lisez toujours le manuel d'opération du fabricant avant de mettre en marche une machine agricole
- **AUCUN PASSAGER** - faites-en une règle d'or
- faites en sorte que votre **signal de véhicule lent** soit toujours en vue et remplacez-le s'il est décoloré ou endommagé
- **immobilisez** toujours votre véhicule avant de vous engager sur une voie publique et signalez votre intention de vous immobiliser ou d'effectuer un virage
- respectez **toutes** les règles de la route
- évitez d'emprunter les voies publiques achalandées dans la mesure du possible
- assurez-vous que tous les écrans et doigts sont en place avant de mettre en marche votre véhicule agricole
- gardez votre chargeuse près du sol lorsque vous la transportez
- effectuez toujours les vérifications régulière et saisonnière
- installez des cadres de protection et des prises de force.

• Edmonton

Service provincial disponible en français

par MARTYNE COUTURE

Il sera possible d'obtenir des services en français au Bureau des normes d'emploi qui a officiellement ouvert ses portes le 11 juillet dernier à Edmonton.

En effet, après avoir appelé pour savoir si une personne parlant le français est disponible, les francophones d'Edmonton pourront se rendre à ce centre afin d'avoir plus d'informations sur le marché de l'emploi. Certains documents sont déjà disponibles en français.

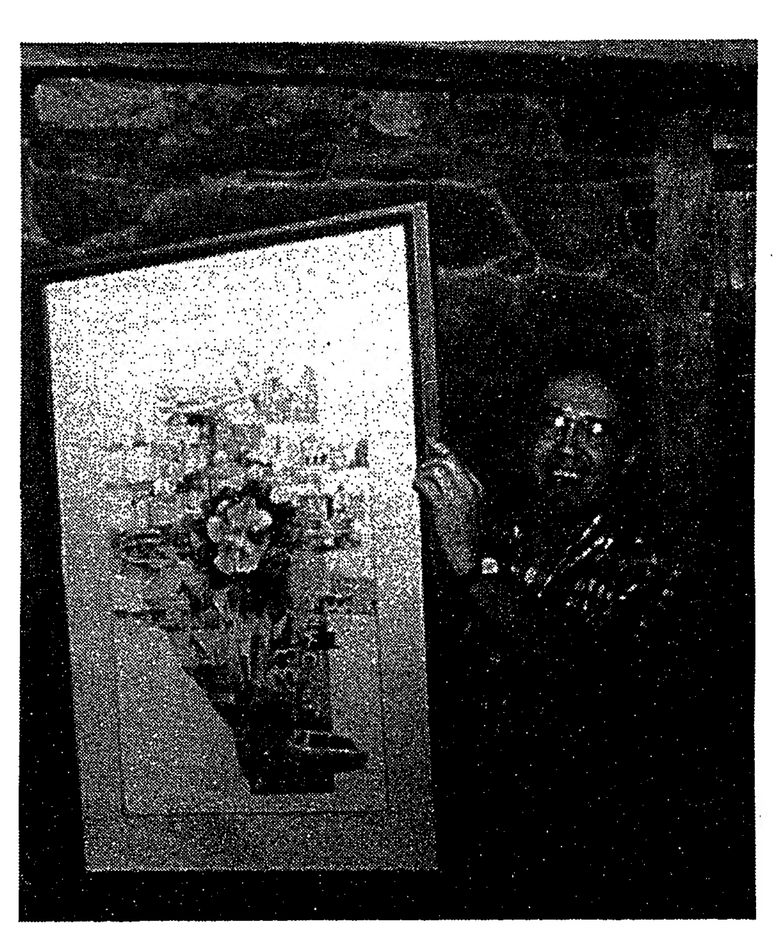
Ces Bureaux des normes d'emploi ne sont pas connus beaucoup en Alberta. La ministre du Travail Elaine McCoy espère qu'un bureau dans une partie plus achalandée de la ville sera plus visible et plus accessible: «le bureau fera partie de la communauté, un endroit où les employés et les employeurs pourront passer prendre de l'information et rencontrer un de nos commis» ajoute madame McCoy.

De plus, les gens peuvent téléphoner 24 heures par jour, sept jours par semaine, pour obtenir des informations au 427-3731. Le nouveau Bureau des normes d'emploi est situé au 10339 - 124e Rue et est ouvert du lundi au vendredi de 8h15 le matin à 16h30.

Le Bureau des normes d'emploi reçoit en moyenne 400 000 demandes d'informations par téléphone chaque année. On traite environ 10 000 plaintes annuellement ayant trait à des salaires non payés, dont 51% sont remboursés en entier. L'an dernier, le Bureau a récupéré plus de 3.07 $ millions en salaire afin de les remettre à des employés de l'Alberta.

Madame McCoy a ajouté que son ministère prévoit ouvrir un Bureau des normes d'emploi et une ligne téléphonique semblables à Calgary l'été prochain.

Une retraite bien méritée!



(Photo Martyne Couture)

À Fort Edmonton la semaine dernière, des amis ont rendu hommage à M. Paul Dumaine pour ses 35 ans de service à Radio-Canada. Après avoir travaillé au Manitoba, M. Dumaine a passé ces 10 dernières années en Alberta. Il pourra maintenant travailler fort... sur les terrains de golf! Il pose ici avec l'un des nombreux cadeaux qu'il a reçus au cours de la soirée, la peinture originale représentant les 20 ans de CBXFT.

Projet d'aides en éducation

à lire en page 5

Au national...

• Ottawa

Le Commissaire aux langues officielles critique Air Canada

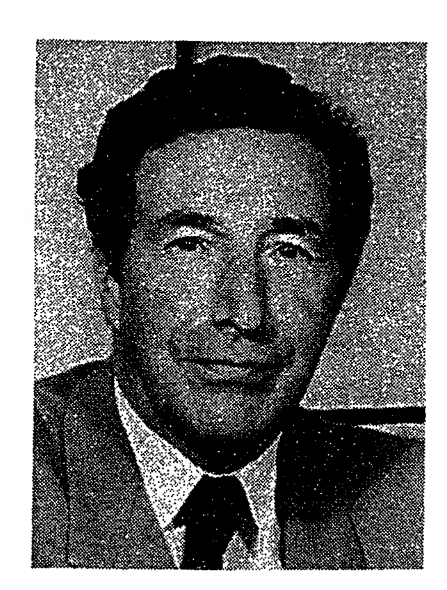
A.P.F. - Le Commissaire aux langues officielles a publiquement désavoué la politique d'Air Canada en ce qui a trait à la publicité dans les journaux hors Québec. Selon lui, le transporteur aérien ne satisfait pas à ses obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles.

À l'issu de la comparution d'Air Canada devant le Comité mixte sur les langues officielles, le Commissaire D'Iberville Fortier s'est dit convaincu que la Loi sur les langues officielles s'appliquait à la publicité commerciale d'Air Canada.

«On ne peut accepter qu'on fasse un usage ponctuel des hebdomadaires hors Québec, surtout que ces médias sont souvent le seul moyen efficace de rejoindre la minorité», a déclaré M. Fortier.

Depuis 1988, le Commissariat aux langues officielles a reçu plus de 800 plaintes portant sur la publicité des ministères et des sociétés d'État dans les deux langues officielles, dont 200 contre Air Canada.

Toute la controverse autour de la publicité d'Air Canada dans la presse minoritaire a pour origine les pressions exercées depuis des mois par l'Association de la presse francophone, qui a publiquement accusé le transporteur aérien de traiter les francophones en milieu minoritaire comme des citoyens de seconde classe, en refusant de publiciser ses tarifs et ses spéciaux dans les journaux francophones de l'extérieur du Québec.



D'Iberville Fortier



Le vice-président des Services marketing à Air Canada, M. Michel Fournier, a soutenu devant le Comité mixte sur les langues officielles que le budget publicitaire alloué aux médias écrits et électroniques francophones hors Québec avait toujours représenté 2 pour 100 de toute l'enveloppe publicitaire, et que ce pourcentage n'avait pas changé depuis la privatisation.

En vertu de la loi sur la privatisation d'Air Canada adoptée en 1988, le transporteur demeure soumis à la Loi sur les langues officielles.

L'an dernier, Air Canada a dépensé 16.5 millions en publicité au Canada. De ce montant, une somme de 247 000 $ a été investie dans les médias francophones hors Québec. En comparaison, les médias anglophones au Québec ont reçu 1.2 million en 1989. Cette somme représente le tiers du budget publicitaire dépensé dans les médias québécois, qui s'élevait l'an passé à 3.2 millions. M. Fournier a expliqué que le budget publicitaire d'Air Canada n'était pas conçu en fonction de la population francophone ou anglophone, mais plutôt en fonction des publics cibles. Or, le marché anglophone de Montréal représente à lui seul une importante clientèle, d'où l'importance particulière accordée par Air Canada à la presse anglo-québécoise dans ses campagnes publicitaires.

«Le marché anglophone de Montréal offre un potentiel de revenus plus élevé que chez les francophones hors Québec, qui vivent dans des petits centres», a expliqué M. Fournier, qui ajoute que Air Canada «annonce où le potentiel est là, et qui nous amène des bénéfices nécessaires». Ce qui exclut plusieurs hebdomadaires francophones hors Québec. «Les hebdomadaires membres de l'Association de la presse francophone ne desservent pas nécessairement les populations, dont une proportion raisonnable est susceptible d'être attirée par nos produits», a expliqué M. Fournier.

Face aux critiques, le vice-président des Services de marketing chez Air Canada a manifesté l'intention de rencontrer individuellement les éditeurs des journaux francophones hors Québec, pour mieux expliquer la position du transporteur aérien. Il refuse toutefois d'engager le dialogue avec l'Association de la presse francophone.

Le Commissaire aux langues officielles a réitéré son intention d'utiliser tous les pouvoirs à sa disposition pour faire respecter l'esprit et la lettre de la Loi sur les langues officielles. Air Canada pour sa part a déjà communiqué sa position juridique au Commissaire. Les deux parties semblent se diriger vers une impasse.

Quant à l'Association de la presse francophone, elle affirme que Air Canada vient au 29e rang parmi les plus importants annonceurs auprès de ses journaux membres, loin derrière Petro-Canada et General Motors, qui tous deux ont consacré six fois plus d'argent que le transporteur aérien dans les communications auprès des communautés francophones en milieu minoritaire. Des entreprises comme Hydro-Ontario et TVOntario, qui n'ont aucune obligation linguistique, ont dépensé plus d'argent dans la presse minoritaire en 1989-90, affirme l'APF.

«Si notre réseau est important pour ces compagnies, se demande l'Association, pourquoi ne l'est-il pas autant pour Air Canada qui a par surcroît l'obligation de se conformer à la Loi sur les langues officielles?».

• Toronto

Une association franco-ontarienne de gens d'affaires

APF - Les Franco-Ontariens ont maintenant leur propre association provinciale de gens d'affaires.

La Chambre économique de l'Ontario qui a récemment vu le jour à Toronto a pour mandat de valoriser les gens d'affaires de l'Ontario, et de favoriser la promotion de l'entreprise franco-ontarienne. La première année d'opérations sera consacrée au financement, au membership et à la préparation d'un plan de travail a indiqué son président, Rhéal Leroux. L'Ontario français compte 18 associations à vocation économique.

Selon une récente étude sur les petites entreprises franco-ontariennes préparée pour le compte du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de l'Ontario, les petites entreprises francophones sont hautement diversifiées et oeuvrent dans tous les secteurs de l'économie.

Plus de 23% de ces petites entreprises sont toutefois concentrées dans le secteur de la vente au détail, alors que plus de 14% oeuvrent dans le domaine des services personnels et communautaires.

Le tiers seulement des P.M.E. franco-ontariennes ont réalisé un chiffre d'affaires supérieur à un million et plus par année, ce qui donne une bonne idée de l'ampleur de ces entreprises. D'ailleurs moins de 6% des quelque 700 entreprises francophones interviewées dans le cadre de cette étude emploient moins de 50 personnes. Détail surprenant: près du quart des entreprises franco-ontariennes appartiennent à des femmes.

Toujours selon ce sondage, le recrutement de la main-d'oeuvre spécialisée, la bureaucratie gouvernementale, le financement, le manque de subventions de l'État et les coûts énergétiques élevés sont les principaux problèmes de fonctionnement des P.M.E. ontariennes.

Pour ce qui est de la langue d'usage, seulement 51% de ces entreprises qui sont pourtant franco-ontariennes utilisent le français comme langue d'usage courant en milieu de travail. En outre, il n'y a que 47% des entreprises qui utilisent uniquement le français dans les communications internes.

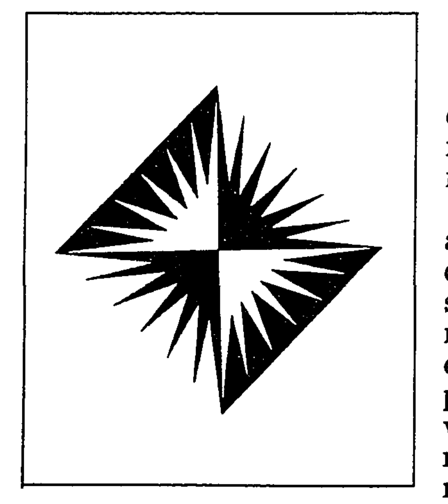
• Ottawa

Nouvelle image de marque pour la FCCF

par MARTYNE COUTURE

La Fédération culturelle canadienne-française se donne une nouvelle image: «étoile étincelante, comme cette part de rêve et d'idéal humain que les artistes injectent dans la communauté franco-canadienne». Ce sigle a été inauguré lors de l'assemblée semi-annuelle de juin 1990.

Par son nouveau symbole visuel, une étoile stylisée de la rencontre de quatre triangles, la Fédération culturelle canadienne-française veut traduire la dynamique en train de s'implanter au niveau artistique et culturel, chez les francophones du Canada. Jamais encore n'a-t-on assisté d'est en ouest au pays, à une telle éclosion de talents artistiques, en théâtre, en chanson-musique, en littérature, en arts visuels. Jamais encore n'a-t-on vu émerger avec une telle vigueur une fierté culturelle chez les francophones minoritaires du pays, qui se donnent ensemble des moyens et des outils nouveaux pour affirmer leur langue et leur différence avec courage et sérénité.



Nouveau logo de la Fédération culturelle canadienne-française

Convaincue que la culture est la marque la plus distincte de notre existence, la Fédération culturelle canadienne-française a retenu le symbole visuel proposé par la firme de graphistes Turquoise, qui se prête à de multiples interprétations. On y verra aussi bien une boussole, qui oriente notre cheminement, qu'un carrefour où la communauté s'approprie le fruit des artistes créateurs ou encore une étoile, signe de l'accomplissement le plus «élevé» que l'humanité rêve d'atteindre.

Le nouveau symbole traduit aussi concrètement la rencontre des divers groupes qui composent le membership de la Fédération: les associations provinciales et territoriales de francophones hors Québec qui oeuvrent au développement culturel et les associations nationales représentant un secteur artistique (les théâtres et les éditeurs francophones hors Québec). Il donne de plus une indication quant à la nature même de la Fédération, qui, placée au centre de ce carrefour, reçoit son mandat de la base pour faire ensuite rejaillir sur ses membres son action.

Et comme la Fédération se veut multiforme dans sa représentativité et son action, elle a choisi de s'identifier sous trois couleurs différentes, le vert, le violet et le rouge, signes de sa modernité et de sa polyvalence.

À la 3...

• Terre-Neuve

Virage politique à la FJCF

par PHILIPPE LAFON
(collaboration spéciale)

APF - Lors de leur 16e assemblée générale annuelle qui se déroulait pour la première fois à Terre-Neuve, les délégations membres ont clairement opté pour une Fédération des jeunes Canadiens français (FJCF) plus politique.

On se souvient que la FJCF n'avait pas réagi officiellement sur le débat de l'accord constitutionnel du lac Meech. Un choix délibéré de cette fédération dont la position, selon Paul Lapierre, directeur général, se résumait ainsi: «la FJCF ne s'est pas prononcée sur Meech et ne souhaitait pas le faire. C'est le rôle qui échoit normalement à la Fédération des francophones hors Québec dont nous sommes membre».

Le dernier vote sur les mandats nationaux que les provinces accordent à la FJCF pour 1990-91 est venu renverser cette position: les jeunes francophones ne veulent plus désormais «manquer le bateau».



Aline Taillefer



Anik Giguère

Ainsi, une priorité: «que la FJCF évalue les retombées de l'échec du lac Meech sur la jeunesse francophone hors Québec et acadienne». Délégation ontarienne en tête, les jeunes souhaitent maintenant s'impliquer de plus en plus dans les grands dossiers nationaux.

Autre nouveau sujet d'intérêt pour les jeunes: l'instauration de la taxe sur les produits et services (TPS). Ils viennent de demander à la FJCF qu'elle identifie les retombées d'une telle taxe sur sa clientèle francophone.

Un mandat, de protestation cette fois, a aussi été voté pour que la fédération «exerce des pressions auprès du ministère du Tourisme et des Loisirs afin qu'il retire son appui financier des Jeux du Canada qui se tiendront à Thunder Bay (Ontario), municipalité qui s'est déclarée unilingue anglophone».

La liste n'est pas exhaustive, mais un dernier choix illustre sans équivoque la nécessité pour les jeunes de ce virage politique: la FJCF devra s'assurer que la crise qui pèse sur l'unité nationale n'affectera d'aucune manière négative ses subventions du Secrétariat d'État et les acquis des membres.

Délégation revendicatrice sur le plan politique, l'Ontario n'a une nouvelle fois pas failli à sa réputation. Elle est celle qui a amené aux votes du dimanche 8 juillet les trois mandats cités plus haut. Elle proposait aussi que la FJCF travaille à «encourager le Sénat à bloquer le processus de l'adoption de la loi C-43 qui criminalise l'avortement au Canada». Cette proposition a cependant été rejetée.

Invité de marque, très sollicité durant cette assemblée: Laurent Marcoux, conseiller spécial au cabinet ministériel du Secrétariat d'État. Il est venu prendre la température de cette fédération nationale des jeunes.

Absent tout aussi remarqué, le gouvernement de Terre-Neuve. La présidente de la FJCF, Aline Taillefer, avait pourtant annoncé, comme on le lui avait laissé entendre, la présence possible d'un certain Clyde Wells.

Côté élections, le nouveau vice-président est un Fransaskois, Pierre Magnan; David Bourgeois (Nouveau-Brunswick) devient secrétaire-trésorier. Aline Taillefer conserve la présidence, ce poste n'ayant pas à être renouvelé cette année. Anik Giguère, présidente de FJA, représente l'Alberta au conseil d'administration.

• Provincial

700 $ millions pour la construction ou la rénovation des écoles

par MARTYNE COUTURE

Le ministre de l'Éducation Jim Dinning a annoncé un octroi de 700 $ millions échelonné sur cinq ans pour la construction de nouvelles écoles et la modernisation de vieilles écoles dans la province.

Les priorités du gouvernement, annoncées récemment par le sous-ministre adjoint et président du Conseil de la construction des écoles, M. Carl Daneliuk, sont les suivantes: premièrement, les responsabilités constitutionnelles (écoles francophones, écoles catholiques pour les commissions scolaires catholiques formées récemment). Deuxièmement, on favorisera les centres en plein développement économique (Fort McMurray, Athabasca, Rivière-la-Paix, Slave Lake, etc.). Et finalement, dans les situations urbaines où la population se déplace du centre ville vers la banlieue.

Lors de la première année de ce programme échelonné sur cinq ans, presque le double du montant accordé dans les années précédentes sera injecté, passant de 85 millions $ à 140 millions $.

L'Association des commissaires d'écoles de l'Alberta (ASTA) s'est dite enchantée de cette décision. La présidente, madame Sandra Weiner, ajoute que «le gouvernement n'a pas seulement écouté nos demandes, il a posé un geste encore plus significatif que prévu en doublant presque le montant accordé auparavant (...)».

De plus, pour la première fois, les commissions scolaires pourront faire leurs demandes financières sur une base de trois ans au lieu de ne prévoir qu'une année à la fois. La première année de ce plan donnera aux commissions scolaires une approbation totale pour la construction, tandis qu'un accord de principe tiendra pour les deux années suivantes.

D'après le gouvernement albertain, cette nouvelle façon de planifier sera bénéfique, puisqu'elle permettra de mieux utiliser l'argent des contribuables.

Les commissons scolaires avaient jusqu'au 22 juin 1990 pour soumettre leurs demandes d'aide financière. On annoncera à l'automne prochain les projets qui bénéficieront de ces argents.

• Société des postes

Un autre bureau recevra les plaintes

par MARTYNE COUTURE

Les usagers de la Société canadienne des postes pourront dorénavant faire appel au Bureau d'éthique commerciale (Better Business Bureau) afin de déposer des plaintes contre celle-ci.

En effet, les consommateurs ayant déposé des plaintes au service à la clientèle de la Société, et n'ayant obtenu aucun succès, pourront désormais avoir recours à cet organisme indépendant qui leur offrira un service de médiation et d'arbitrage sans aucun frais.

D'après la Société canadienne des postes, étant donné que le Bureau d'éthique commerciale offrira un service par le biais du gouvernement fédéral, il sera possible de se faire servir dans les deux langues officielles, donc en français.

Par ailleurs, le poste de coordonnateur pour le Comité d'usagers du service postal a été aboli. C'est donc dire qu'il n'y aura plus de lien direct entre ce comité indépendant composé de bénévoles de la région et la Société canadienne des postes. C'est suite à des coupures budgétaires du gouvernement fédéral que M. Paul Mahé, coordonnateur pour l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, perd son poste qu'il occupait depuis un an.

Selon la porte-parole de la Société, madame Carole-Marie Allard, tout cela n'a rien à voir avec la privatisation. Par contre, elle ajoute: «c'est le gouvernement qui nous force à agir comme une société commerciale. Nous leur devons de l'argent et l'on doit maintenant payer nos dettes».

Contrairement à ce que dit le communiqué, où il est précisé que le Bureau d'éthique commerciale n'interviendra que dans les conflits à nature commerciale et qu'il renverra les autres cas aux comités d'usagers, madame Allard a assuré au Franco que chaque plainte de simples citoyens sera traitée par le Bureau d'éthique commerciale.

«L'objectif de la Société, c'est d'offrir un bon service afin que les gens n'aient pas besoin d'avoir recours au Bureau d'éthique commerciale; mais nous sommes là pour notre clientèle et répondre aussi à ses mécontentements», affirme Carole-Marie Allard.

Il faudra donc suivre ce dossier de près, afin de s'assurer que ce service agira dans l'intérêt des consommateurs, en particulier en faveur des francophones en offrant un service en français.

• Provincial

Du français à l'Assemblée législative

par MARTYNE COUTURE

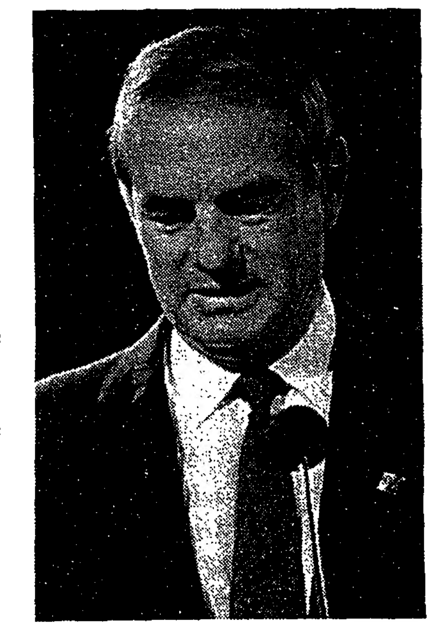
Une motion prononcée en français appuyant le Québec après l'échec de l'Accord du lac Meech a été adoptée à l'unanimité à l'Assemblée législative:

«Qu'il soit résolu que l'Assemblée législative de l'Alberta exprime au Premier ministre Bourassa et au peuple québécois sa conviction que l'échec de l'accord constitutionnel du lac Meech ne constitue en aucun temps un rejet de la province de Québec, de son peuple ou de sa culture, et réitère son solide engagement envers un Canada fort et uni».

La motion, présentée par le député de Vegreville M. Derek Fox, a été adoptée sans aucune opposition.

M. Fox pourrait ainsi créer un précédent; on se rappellera que le gouvernement de Don Getty avait déclaré la province de l'Alberta officiellement unilingue anglaise voilà deux ans.

Cet appui au Québec, prononcé en français, en fait rêver quelques-uns... du temps où un député pouvait parler français à l'Assemblée législative.



Don Getty

Rêver en français, des droits d'une minorité qui pourrait être respectés de plus en plus. Cet événement pourrait en être le début, ou ce n'était qu'une page de l'histoire qui a été tournée parmi d'autres. C'est ce qu'il nous restera à suivre au cours des prochaines années.

La fin justifie-t-elle les moyens?

La situation qui prévaut présentement à Oka au Québec en ce qui concerne la revendication territoriale des Warriors Mohawk a pratiquement atteint l'impasse.

De plus, à Châteaugay, sur la rive-sud, près du pont Mercier, où les Warriors de Kahnawake ont érigé des barricades, la tension ne cesse de monter.

Dans cette escalade de force et de tension, on déplore une perte de vie, celle du caporal Marcel Lemay de la Sûreté du Québec, qui est décédé à Oka lors d'une attaque contre la barricade des Warriors.

Quand on connait la détermination et la patience des autochtones, on peut imaginer que ce n'est que le commencement d'une série d'événements de revendication qui se produiront partout au pays au cours des prochains mois et des prochaines années. Déjà les Lubicons de l'Alberta et une autre bande de la Colombie-Britannique surveillent les événements au Québec et sont prêts à intervenir si la situation le commande.

Ce n'est pas la première fois que les Mohawks prennent de telles dispositions surtout sur la rive-sud. Ayant vécu ma jeunesse dans la région de Châteauguay, je puis vous dire que cela peut remonter à 1955. Les Mohawks pour un rien harcelaient les blancs qui devaient emprunter le pont Mercier, surtout durant la construction de la Voie maritime du Saint-Laurent qui passe aussi sur la réserve.

Mais toute cette violence et cette prise en otage de milliers de personnes de la rive-sud servent-elles les autochtones dans leurs revendications?

Il est évident que la violence attire la violence et c'est malheureux, parce que des actes extrémistes seront posés au nom de la liberté et de la défense des droits. Inévitablement la majorité blanche en aura assez, et on voit qu'elle en a déjà assez à Oka et à Châteaugay. Elle demandera donc aux différentes instances gouvernementales d'intervenir et de rétablir la situation.

Éditorial

Mais cela se complique par le fait qu'il faut trouver une solution à long terme. Autrement dit, il faut que les gouvernements règlent le problème des autochtones une fois pour toutes. Il faut reconnaître que les autochtones n'ont pas le beau bout du bâton dans tout cela. Beaucoup de Canadiens ne pardonnent pas à M. Elijah Harper d'avoir coulé l'Accord du lac Meech et d'avoir fait le jeu des Trudeau, Chrétien, Wells et Carstairs. Les autochtones n'ont rien à perdre, ils ont moins que rien. Ils jouent donc le gros jeu et prennent tous les moyens incluant les armes à feu pour revendiquer et défendre leurs droits.

Nous n'accepterons jamais que quelque groupe que ce soit prenne les armes pour revendiquer un droit. Personne au Canada n'acceptera ce genre d'action. Nous sommes dans un pays démocratique et il y a beaucoup d'autres moyens pour en arriver à ses fins.

Nous savons que les autochtones, comme nous, Franco-Albertains luttent depuis des centaines d'années pour la reconnaissance de leurs droits et nous les appuyons dans ces revendications. Mais la tragédie a assez duré. Que les forces policières se retirent, que les barricades soient levées, que chacun retrouve son calme et son sang-froid. Il faut maintenant que les parties s'assoient et négocient de bonne foi.

Nous dénonçons le silence du gouvernement fédéral dans toute cette affaire. Le ministre Cadieux soutient que c'est le Québec qui a juridiction dans cette affaire et qu'il n'interviendra qu'à sa demande. Mais les autochtones ne sont-ils pas la responsabilité du fédéral qui est leur tuteur? Les autochtones eux-mêmes demandent l'intervention du fédéral, mais à date il semble qu'il n'y a rien à faire.

Cette triste affaire risque de prendre des proportions incroyables si le fédéral n'intervient pas immédiatement. Si la majorité blanche perd patience et décide de passer à l'action, de prendre le contrôle de la situation, il pourrait s'en suivre des gestes irréparables et le gouvernement fédéral en portera le blâme.

Cette triste affaire démontre encore une fois jusqu'à quel point le gouvernement Mulroney est dépassé par les événements. Il n'est plus au contrôle du pays. Depuis la mort de Meech, le premier ministre Mulroney se fait très discret. Il est moins que l'ombre de lui-même. Il aura de la difficulté à reprendre du poil de la bête avant les prochaines élections et l'affaire d'Oka y contribuera certainement.

PIERRE BRAULT

Lettres ouvertes

Un peu d'après-Meech

Après Meech, un peu de temps et de réflexion s'imposent. C'est la consigne. Dans ses débuts, cette retraite nationale a avantage à s'inspirer d'idéals, de grands principes d'intuitions diverses, de rêves. La réalité politique, économique, sociale aura tôt fait de ramener tout le monde sur le plancher des vaches.

I. SITUER LE CAS CANADIEN DANS LE CONTEXTE PLANÉTAIRE

Ne considérer que la situation canadienne fausse nécessairement la réalité. Le Canada dans son ensemble et chacune de ses parties s'inscrivent dans un tout, la planète. Les forces qui font éclater les institutions et les nations s'occupent à l'heure actuelle de secouer le pays. Elles sont colorées par le fait canadien, mais elles se rencontrent dans le monde entier.

Un fait global force l'attention. Aujourd'hui, il n'existe pas de guerre entre les pays; mais rares sont ceux qui n'ont pas de graves problèmes internes allant jusqu'à la violence.

1. FRONTIÈRES ET FORCES CENTRIFUGES

Les frontières entre les pays laissent entendre que ceux-ci sont autonomes. L'autonomie suggérée par les frontières a pris un sens absolu. Elle signifie autosuffisance. Mais cela, en grande partie, est faux. La planète est devenue un village. Les techniques de communication et de transport, l'économie qui a surgi à ces techniques ont fait de l'autonomie une pure prétention.

La technique contemporaine crée des forces d'éclatement. Les mêmes forces fragmentent institutions et pays. Ce qui fait éclater les mariages, les religions et les autres institutions traditionnelles produit aussi les séismes politiques. La télévision est l'une de ces techniques qui engendrent des forces centrifuges. Le minutage de tout l'agir humain, dicté à son tour par la technique, ne contribue pas peu au morcellement des collectivités.

2. APPARTENANCES ET ALLÉGEANCES PLUTÔT QUE FRONTIÈRES

Les frontières ne correspondent plus à la réalité de notre monde actuel. Les concepts d'appartenance et d'allégeance peuvent avantageusement les remplacer.

Chacun de nous appartient à plusieurs groupes. La multiplicité des appartenances entraîne diverses responsabilités, dont certaines sont d'ordre juridique et monétaire. Ces appartenances impliquent donc des allégeances.

II. CONCLUSION

S'il n'y a pas de frontières, il faut nécessairement se munir d'un gouvernement central - pour toute la planète - qui a un peu de mordant. Il faudra bien payer des impôts à ce service central, dont la police veillera à maintenir l'ordre et à faire respecter les droits et libertés.

Voilà mes problèmes résolus. Je peux continuer de vivre à Edmonton, où j'ai de nombreuses appartenances, et entretenir avec mes amis et petits cousins du Québec des allégeances qui favorisent mon épanouissement culturel et linguistique de francophone. Mais j'ai aussi des allégeances avec les communautés allemande, italienne, anglaise et, évidemment, française. Mais mes liens d'appartenance sont aussi très forts avec les musiciens, les théologiens, les philosophes, les professeurs, les écologistes, le mouvement oecuménique et ma bonne vieille religion catholique qui a, depuis longtemps, compris le principe de l'appartenance et des allégeances.

Thomas Bilodeau,
Edmonton, Alberta

Réponse à la lettre «L'environnement et McDonald»

M. le rédacteur,

J'aimerais par la présente informer M. Ricardo Rojas que ses informations au sujet du restaurant McDonald et de son implication avec l'environnement ne sont pas tout à fait précises.

Bien que c'est vrai que la viande que l'on mange chez McDonald au Canada ne vient pas des forêts amazoniennes, ceci n'est pas le cas pour tous les pays. McDonald est une compagnie multinationale. C'est-à-dire qu'elle possède une chaîne de restaurants à travers le monde. La multinationale McDonald rase des forêts amazoniennes pour élever du bétail. Ceci est vrai, mais la viande qui provient de ces forêts est distribuée à travers le monde.

L'environnement et sa détérioration sont un problème global, et si on désire le résoudre il faut adopter une attitude globale. Il faut qu'on pense à quel point ce que l'on fait affecte les autres! Si l'on achète des produits à McDonald, on donne de l'argent à la multinationale McDonald. Si la multinationale a de l'argent, elle continue ses ravages sur la forêt amazonienne.

Je trouve que c'est absurde de dire que McDonald essaye de régler le gaspillage de papier. Commandez des mêts à emporter à McDonald, vous en jugerez vous-mêmes: sac en papier, contenants de «styrofoam» ou de papier ciré, verres de carton ciré, pailles de plastique, sachets de ketchup et trop de serviettes pour les mains! Est-ce vraiment un effort?

Si McDonald veut se dire «environnementaliste», il faudrait que la chaîne entière utilise de la vaisselle qui pourrait être relavée après chaque client comme dans un vrai restaurant. Le «pamphlet» que M. Rojas a reçu était sûrement imprimé lui aussi sur du papier! C'est ridicule que la compagnie gaspille encore du papier simplement pour essayer de faire un «lavage de cerveau» à ses employés.

Le fait que McDonald a une politique pour nettoyer le terrain qui entoure le restaurant est bien. Mais c'est plutôt hypocrite si l'on y pense. La majorité des gens qui mangent au McDonald le font chez eux, dans leurs voitures, etc. c'est là que l'on retrouve des tonnes d'emballages qui polluent notre environnement!

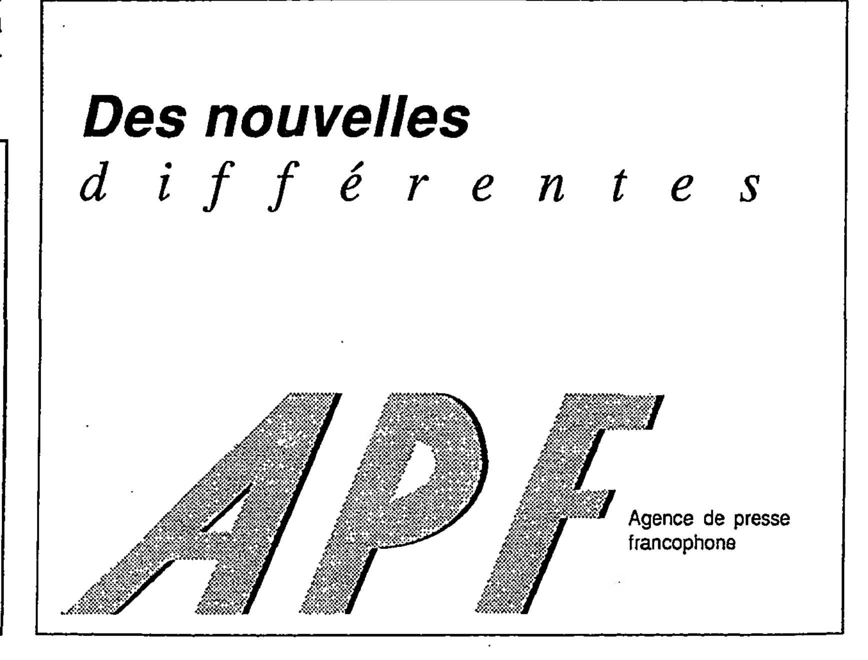
J'espère que M. Rojas réalise à quel point il est impossible de considérer la compagnie McDonald comme une compagnie environnementaliste.

Sheila Risbud,
finissante
école Maurice-Lavallée

Pensée de la semaine...

Le Seigneur est ma lumière et mon salut; de qui aurais-je crainte?

(Psaume 26)





Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Journaliste: Martyne Couture

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• Calgary

Quand les villes de Québec et Calgary se rencontrent

par LINE MARTEL

Les villes de Calgary et Québec furent jumelées vers l'an 1955. Les échanges entre les deux villes, eux, ne commencèrent qu'en 1966. C'est dire qu'il y aura bientôt 25 ans que les villes se rendent mutuellement visite pendant le Carnaval de Québec et le Stampede de Calgary.

Le 5 juillet dernier c'est une délégation calgaréenne trépidante et quelque peu impatiente qui attendait celle du Québec à l'aéroport. On leur avait réservé un accueil tout en musique, chaleureux et par dessus tout «enlassant».

La délégation de la ville de Québec était composée de 24 personnes dont le maire de la ville M. Jean-Paul L'Allier, cinq conseillers, un représentant de la communauté urbaine de Québec, quelques membres de l'exécutif du Carnaval de Québec et le comité de l'échange proprement dit.

Parmi les activités à l'horaire, on retrouvait bien entendu la parade du Stampede. Le maire de la ville de Québec, qui assistait à la parade en tant que participant, s'est dit très satisfait de l'accueil qu'il recevait, que partout sur son passage les gens le saluaient et qu'il n'en attendait pas moins puisque sa présence ici n'avait rien de politique.

En conférence de presse, M. Duerr expliquait que leur but était de se servir de l'échange, quelque chose d'éducatif et culturel, pour le transformer en quelque chose de plus tangible



MM. Jean-Paul L'Allier et Al Duerr, respectivement maires de Québec et Calgary, en conférence de presse. Ils étaient accompagnés de la mascotte du Stampede de Calgary et du Bonhomme Carnaval (de Québec).

(Photo Line Martel)

qui aurait un impact de plus longue durée. «Prendre quelque chose qui est bon maintenant et le rendre encore meilleur» ajouta-t-il. M. L'Allier soulignait le fait que Québec n'a qu'une seule ville jumelle et ceci dans le but de permettre un échange qui deviendra de plus en plus profond plutôt qu'd'établir plusieurs relations superficielles. «Et c'est important que cet échange se fasse avec une ville qui n'entre pas, sous aucun aspect, en compétition avec la nôtre pour que nous puissions discuter ouvertement de ce que nous avons en commun». Le maire de la ville de Québec, M. L'Allier, ajouta «qu'il est peut-être temps pour les deux villes d'établir un cadre, une cible à viser pour les discussions et échanges à venir et cela à l'avantage de tous».

«Quand tu diriges une ville, tu as besoin de quelqu'un à qui tu peux parler, quelqu'un qui fait face aux même problèmes que toi. Les deux villes ne sont pas tellement différentes en grosseur, les gens se ressemblent ils sont enthousiastes, ouverts, extravertis et au niveau municipal nous faisons face à des problèmes très similaires...» citation de M. Duerr.

Parmi les activités à mentionner il faut noter la réception donnée par l'ACFA régionale de Calgary en l'honneur de la délégation du Québec.

Ensuite les invités étaient tous attendus pour le souper. Comme tout est bien qui finit bien, M. Jacques Chauvin, auteur-compositeur-interprète, avait été invité à venir clôturer le repas. Il égaya la salle de ses chansons vivantes et entraînantes.

Au grand plaisir du public, le chansonnier bien connu Eddie Cormier et la troupe de danse canadienne-française La Girandole étaient de la partie.

La ville de Calgary recevait par la suite la délégation entière du Québec dans leurs locaux. Le moment de recevoir un souvenir des mains de monsieur Duerr, d'échanger quelques cadeaux et de signer le livre d'invités de la ville de Calgary.

Mais qu'est-ce qui est important de retenir de tout cela pour M. Jean-Paul L'Allier, maire de la ville de Québec? «Au-delà de l'Ontario, on ne sait pas trop ce qui se passe. Faire un focus sur Calgary nous permet d'apprendre qu'il y a 12 000 francophones qui y habitent par exemple. Plus on connaît une personne et plus on la respecte c'est un principe bien simple qui s'applique sur une échelle plus grande. Connaître et comprendre nos différences sans compétitionner. Approfondir nos connaissances de l'autre et renforcer nos liens, établir des complicités et entretenir des bonnes relations, ça ne peut qu'être utile».

Quant au président de la Jeune chambre de commerce, M. Gilbert Whitehouse, voici de quelle manière il commente cet échange: « Quoi que l'échange soit pratique, qu'il promulgue chacune de nos villes économiquement parlant, je pense que l'essentiel du message est d'encourager et de promouvoir la bonne volonté qui existe entre les deux villes, promouvoir l'amitié. De comprendre le contexte économique, social et politique de l'autre ne peut que nous aider à le respecter».

• Saint-Paul

Projet d'aides en éducation

par ARLETTE DHUICQUE

Les stagiaires de la Société éducative du projet conjoint, offerts aux organismes francophones de la province pour l'année 1989-90, termineront leur contrat de travail en août prochain.

Ils ont reçu des cours de formation en développement communautaire dans le cadre de leur contrat et, sensibilisés aux problèmes francophones, riches de connaissances nouvelles et d'une méthode de travail, ils sont prêts à oeuvrer avec efficacité dans leur futur emploi et à s'impliquer pleinement dans toute activité francophone.

A travers toutes les localités, dans leur milieu de travail, il est reconnu que leur participation a porté fruits, par leur dynamisme et leur créativité. Ils auront apporté une conception réaliste des besoins de leur communauté et un élan nouveau à leur organisme.

À Saint-Paul, ils ont travaillé avec le centre culturel, l'ACFA, le musée, le Mouvement des femmes chrétiennes, Francophonie jeunesse de l'Alberta, la Société des parents d'élèves francophones, l'école Enfantine, permettant à tous ces organismes d'élargir le champ de leurs activités et d'avoir des contacts plus directs avec la communauté.

Ils ont participé aux comités: cabane à sucre, socio-culturel etc. s'impliquant à la réalisation de «brunchs» et de toutes les activités rassemblant la communauté.

Des stagiaires affectés spécialement aux trois écoles de Saint-Paul, ont apporté aide aux enseignants par des activités récréatives et culturelles et une aide en perfectionnement, français écrit et oral. Les résultats sont reconnus concluants par la commission scolaire et les enseignants. Cette aide en éducation a été développée, aussi, dans les autres localités francophones de la province.

Devant ces résultats satisfaisants, la Société éducative du projet conjoint propose, actuellement, pour l'automne prochain, un projet de «Formation générale et spécialisée d'aides en niveau scolaire, offrant ainsi «aux chômeurs et aux sans emploi de la communauté francophone de l'Alberta, la formation adéquate et une expérience de travail pratique».

Ainsi, il sera offert aux organismes des personnes compétentes en éducation, assurant une relève en aides, dans les classes et écoles enseignant le français.

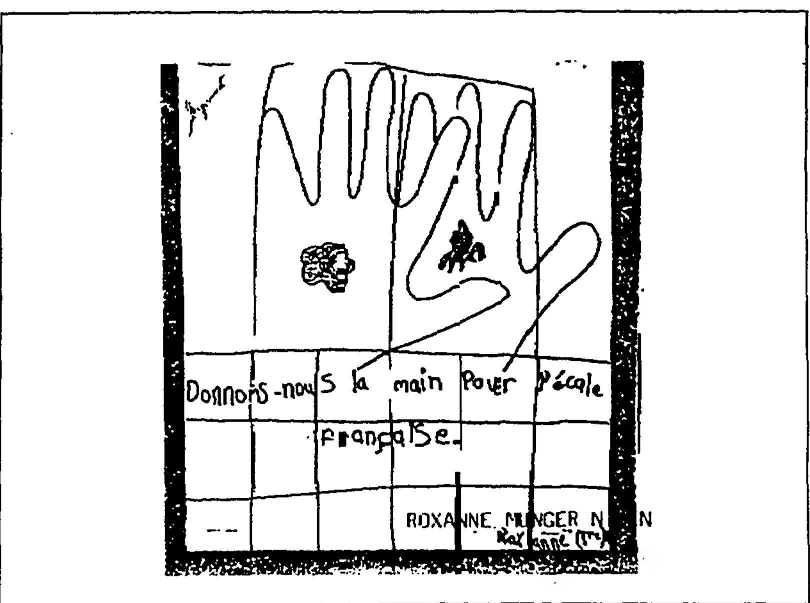
Le recrutement de ces nouveaux stagiaires aura pour critère leur bonne connaissance de la langue. Leurs cours de perfectionnement terminés, ils pourront être utilisés, auprès d'étudiants, d'handicapés et aussi d'adultes dans les écoles ou les organismes francophones de la province.

L'initiative de la Société éducative du projet conjoint de développer un tel projet d'aides-enseignants répond bien à nos besoins. Dans l'état actuel de notre francophonie, la nécessité de promouvoir l'éducation apparaît évidente à tous et à tous les niveaux.

À Saint-Paul et dans toutes les communautés francophones de l'Alberta la Société éducative aura apporté, cette année, de nettes améliorations et des résultats tangibles à la francophonie et nous souhaitons, tous, que leur projet se réalise.

• Fort McMurray

Un logo pour le programme français



par CÉLINE CORCORAN

Le Comité aviseur pour le programme français à l'école St-John avait lancé un concours de logo afin de pouvoir identifier son programme.

La gagnante du concours de dessin est une élève de la première année, Roxanne Munger-Nolin. Elle a gagné un montant de 50 $.

La gagnante a été choisie par un système d'élimination:

Pour débuter, il y a eu un gagnant dans chaque classe, et de ces gagnants, Roxanne a remporté le premier prix.

Félicitations Roxanne et bientôt tu verras ton logo identifier le programme français.

Nos sincères remerciements aux organisateurs et aux juges qui ont participé à ce concours.

• Plamondon

Être stagiaire du projet conjoint

par DENISE HART

On se demande qu'est-ce que Denise Hart fait. De temps à autre elle est à l'école, ensuite elle se promène à Saint-Paul, et certains temps elle est au centre culturel. Quel est vraiment son emploi, en tant que stagiaire du projet conjoint pour la Société éducative de l'Alberta et qu'est-ce qu'elle accomplit?

Au mois de novembre 1989, l'ACFA régionale de Plamondon cherchait une personne comme stagiaire en développement communautaire. J'avoue qu'au début, c'était du chinois pour moi aussi. Le mot stagiaire suggère déjà que c'est un emploi temporaire. Aussi, l'employé devait travailler à améliorer un aspect dans la communauté. Le projet avait comme un des critères, la formation de cet employé.

J'ai choisi comme travail communautaire, le chant folklorique et la danse enfantine, dans les classe d'immersion à l'école de Plamondon. Notre directeur, M. Amiot, a été très réceptif à l'idée de ce programme. Puisque cet aspect de la culture canadienne-française est lié à ma formation musicale, j'ai pensé que ce serait la meilleure façon pour moi de contribuer à la communauté. Voilà pourquoi j'étais à l'école deux jours par semaine, mardi et vendredi, pour chanter et danser avec les élèves. Les professeurs ont été très coopératifs et je leur dis un gros merci.

Comme formation, je devais suivre trois cours en développement communautaire. Le premier, initiation au développement communautaire, se donnait à Falher la dernière semaine de novembre et la première semaine de décembre 1989. Puisque j'ai été embauchée le 4 décembre seulement, j'ai dû prendre ce cours en juin. C'est ce que je fais en ce moment.

Le deuxième cours, initiation et dynamique de groupe, a duré trois semaines au mois de mars. Nous avons appris l'importance d'être à l'écoute dans un groupe et d'une bonne organisation, et comment s'assurer que tous les membres participent durant une rencontre; que ce soit un petit comité de cinq personnes ou une grosse réunion annuelle de cinquante personnes.

Au mois de mai, Jean Cormier nous a enseigné la gestion des bénévoles. C'est un cours qui a été très pratique et le professeur a très bien su nous faire réfléchir et nous faire comprendre que le développement communautaire doit commencer avec la connaissance de son milieu. Si vous recevez des visites ou des téléphones, vous saurez que c'est parce qu'on veut connaitre vos besoins comme francophones et comme communauté.

Puisque ma dernière semaine de formation a été complétée à la fin de juin, je suis à préparer un programme de camp d'été qui aura lieu à Camps 3F en juillet et août.

Les trois cours qui nous ont été offerts par le projet conjoint sont trois modules d'un cours en développement communautaire qui est offert à la Faculté Saint-Jean. Je me sens très chanceuse d'avoir pu recevoir cette formation à travers mon emploi et je remercie sincèrement la Société éducative de l'Alberta et le ministère de l'Emploi et de l'Immigration de m'avoir donné cette opportunité.

• Saint-Paul

Des cours qui rapportent

par ARLETTE DHUICQUE

La Société éducative du projet conjoint a organisé, cette année, trois séries de cours de perfectionnement en développement communautaire, pour un bon nombre de francophones travaillant dans divers organismes à travers la province.

Ces cours ont été respectivement donnés par MM. Denis Tardif, Bruno Ouellette et Jean Cormier. Ils ont été unanimement appréciés pour leurs qualités professionnelles et leur connaissance éclairée de la francophonie: son histoire, sa place dans notre société, son évolution et sa situation actuelle.

Par une théorie mise à la portée des personnes présentes et en suscitant une participation constante, ils ont su créer une ambiance dynamique et constructive.

Denis Tardif

Les participants ont été sensibilisés aux réalités présentes de notre francophonie et ont pu atteindre une conception précise des attitudes à prendre et des activités à développer dans leur lieu de travail.

Ces trois séries de cours auront apporté une optique renouvelée à tous nos problèmes. Les participants auront appris que leur rôle ne consiste pas à produire de la paperasse mais, avant tout, à établir un contact permanent avec leur communauté, l'incitant au regroupement et à la participation. Ils devront être à l'écoute de ses opinions, de ses besoins et y répondre.

Ils devront, en un mot «descendre dans la rue» pour réapprendre à leur communauté qu'elle existe.

Merci à Denis, Bruno et Jean de nous avoir aidés à secouer notre poussière et de nous avoir bien fait prendre conscience que notre travail n'est pas seulement un moyen de gagner notre vie mais aussi une cause à défendre.

• Edmonton

Geneviève Goggin-Michaud ira en Indonésie

Geneviève Goggin-Michaud d'Edmonton est l'une des jeunes Albertaines qui a été choisie récemment pour participer au programme 1990-91 de Jeunesse Canada Monde.

Jeunesse Canada Monde est un organisme non gouvernemental sans but lucratif qui, comme son nom l'indique, propose des échanges jeunesse éducatifs entre le Canada et des pays en voie de développement d'Asie, d'Afrique, d'Amérique Latine et des Caraïbes. Jeunesse Canada Monde qui en est à sa dix-huitième année d'existence, a un dossier impressionnant: plus de 40 pays d'échange et plus de 12 000 participants.

Le programme a été fondé par un groupe de canadiens s'intéressant au rôle de la jeunesse dans la société d'aujourd'hui: une société qui, afin de progresser, doit devenir plus tolérante et plus ouverte d'esprit envers les peuples dont les valeurs et les coutumes lui sont étrangères. Ce programme est structuré de manière à provoquer, à la fois chez les participants et chez les membres d'une communauté, une prise de conscience plus profonde sur les réalités de la vie dans le Tiers Monde et dans une autre région du Canada. Il permet aussi aux participants d'acquérir les habiletés et motivation nécessaires à s'impliquer activement dans l'essor de leur propre communauté.

Geneviève sera membre de l'échange avec l'Indonésie dont le programme est d'une durée de sept mois. Elle fera partie d'un groupe de quatorze jeunes gens dont sept seront originaires de diverses régions du Canada et sept viendront du pays d'échange. Lors de la première moitié du programme ils resteront dans une famille-hôte résidant dans une communauté en Ontario et ils travailleront comme bénévole à un projet communautaire. Au mois de décembre le groupe ira en Indonésie où les participants vivront avec une famille-hôte et travailleront à des projets communautaires. Les Canadiens reviendront dans leur pays au mois d'avril.

Le programme de Jeunesse Canada Monde est accessible à tous les jeunes de 17 à 20 ans. Si vous désirez de plus amples renseignements veuillez vous mettre en relation avec le Bureau régional des Prairies, 10765 - 98e Rue, Edmonton, Alberta, T5H 2P2. Téléphone: (403) 424-6411.

AVIS DE RECHERCHE FAMILLE DURAND-CHARTIER

Les familles Durand sont à la recherche des familles Chartier qui ont comme premier ancêtre Pierre Durand marié à Québec en 1673 à Jeanne Chartier et qui ont vécu à Champlain, de leur mariage à la mort de Pierre en 1700.

Prière de communiquer à: Association des familles Durand Inc., C.P. 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2
Information: Montréal: Roger (514) 649-8077; Jean-Yves (514) 453-2506

Familles Poitras

L'Association des familles Poitras invite toutes les familles Poitras et allié(e)s à son rassemblement annuel, le 11 août 1990 à la Polyvalente Paul-Arseneault, 170 boul. Papin, l'Assomption.

Pour information: (819) 378-4795, (514) 589-3103.

OYEZ! OYEZ!

L'association des familles Gagnon et Belzile Inc. organise un grand rassemblement pour célébrer le 350e anniversaire de l'établissement des frères Mathurin, Pierre et Jean Gagnon sur leurs terres de Château-Richer.

Cette fête aura lieu les 10, 11 et 12 août prochains à l'hôtel Château Mont Sainte-Anne.

Pour renseignements: Les familles Gagnon et Belzile Inc. a/s Planicongrès Ltée, 3325, chemin Sainte-Foy, Sainte Foy (Québec) Canada, G1X 1S4, tél.: (418) 658-2000.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

WESTCOAST ENERGY INC.
Demande d'agrandissement de l'usine McMahon

AUDIENCE PUBLIQUE

L'Office national de l'énergie ("l'Office") tiendra une audience publique pour l'examen d'une demande, en date du 6 juin 1990, présentée par Westcoast Energy Inc. ("le demandeur") visant à obtenir un certificat d'utilité public conformément à l'article 52 de la *Loi sur l'Office national de l'énergie ("la Loi")*, autorisant Westcoast à construire et exploiter un agrandissement proposé des installations de l'usine McMahon; la demande vise également à obtenir une ordonnance, conformément à l'article 58 de la Loi, exemptant les stations de compression, les pipelines et les installations connexes de l'application des dispositions de l'alinéa 30(1)(a) et de l'article 31 de la Loi. Les installations proposées, d'un coût estimatif de 108 millions de dollars, feraient passer la capacité de traitement du gaz brut à 19 255 10^3m^3 par jour et devraient être en service d'ici le 1er novembre 1991. Le projet comporte d'importantes modifications de l'usine existante, ainsi que des ajouts au réseau de collecte du gaz brut.

L'audience publique débutera le lundi 20 août 1990 à 13 h 30 (heure locale) dans la salle Bowes and Heron de l'hôtel Pioneer Inn, au 9830 - 100th Avenue, Fort St. John, Colombie-Britannique.

L'audience sera publique et se tiendra pour obtenir la preuve et les opinions des parties intéressées relativement à la demande. Puisque l'audience se tient conformément à la partie III de la Loi, l'Office a également décidé qu'elle comportera un examen, conformément au *Décret sur les lignes directrices visant le processus d'examen et d'évaluation en matière d'environnement*, des effets environnementaux et des préoccupations sociales directement liées au projet.

Quiconque souhaite intervenir dans l'audience doit déposer une intervention écrite auprès de la Secrétaire de l'Office et en signifier une copie au demandeur à l'addresse suivante:

Monsieur R.B. Maas
Vice-président
Commercialisation et affaires liées à la réglementation
Westcoast Energy Inc.
1333, rue Georgia ouest
Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 3K9
Téléphone: (604) 691-5854
Télécopieur: (604) 691-5883

Le demandeur fournira une copie de sa demande à chaque intervenant.

Le délai de réception des interventions écrites est le vendredi 20 juillet 1990. La secrétaire publiera ensuite une liste des parties intéressées.

Quiconque souhaite seulement présenter des commentaires quant à la demande doit envoyer une lettre de commentaires à la secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie au demandeur à l'adresse susmentionnée au plus tard le mercredi 1 août 1990.

Des renseignements, en français et en anglais, sur les procédures régissant l'audience (ordonnance d'audience GH-5-90) ou sur l'ébauche révisée des *Règles de pratique et de procédure* régissant toutes les audiences peuvent être obtenus en écrivant à la secrétaire ou en téléphonant au Bureau de soutien de la réglementation au (613) 998-7204.

Marie Tobin
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900





Cinq nouvelles règles d'orthographe à enseigner

par **ÉRIC BARBEAU**
(collaboration spéciale)

APF - Cinq nouvelles règles orthographiques pourraient être enseignées dans les écoles francophones du Canada dès septembre 1991. C'est du moins ce qu'anticipe le président du Conseil de la langue française du Québec, M. Pierre Martel, après avoir assisté aux travaux de réforme.

Le projet de modification proposé par le Conseil supérieur de la langue française à Paris a reçu, le 19 juin, l'approbation officielle du premier ministre français, M. Michel Rocard, de son ministre de l'Éducation Lionel Jospin, de l'Académie française et du Conseil de la langue française de Belgique.

Au Québec, le projet n'a pas encore reçu l'appui formel du ministre de l'Éducation Claude Ryan, qui en discutera avec les membres du Cabinet d'ici peu. On le dit cependant très ouvert à cette réforme. En ce sens, M. Martel rappelle que «si le ministre Ryan m'a invité à me rendre à Paris pour les travaux sur le projet de réforme, c'est parce qu'il a l'intention de le mettre en application au Québec». Au Conseil de la langue française, on ne peut toutefois pas se prononcer avec certitude sur la date d'entrée en vigueur des nouvelles règles orthographiques.

Selon Pierre Martel, «le Québec doit s'adapter à l'échéancier français» qui compte appliquer les nouvelles règles dès septembre 1991 dans les écoles de l'Hexagone. Si le projet est accepté au Québec, tous les textes officiels du gouvernement seront rédigés selon la nouvelle orthographe. M. Martel pense qu'en principe, le changement devrait aussi s'appliquer aux institutions fédérales. «Là encore, dit-il, il s'agira pour Ottawa de suivre les tendances internationales».

Les changements touchent cinq domaines: le trait d'union, le pluriel des mots composés, l'accent circonflexe, le participe passé des verbes pronominaux et les anomalies.

Des mots composés s'écriront en un mot (croquemonsieur, vanupieds), de même que des mots étrangers (cowboy, bluejean). Le trait d'union est introduit dans d'autres cas, comme pour les numéraux au-dessus de cent (cent-vingt-trois ans).

Le singulier des mots composés sera simplifié (un pèse-lettre, des pèse-lettres).

L'accent circonflexe du i et du u sera supprimé à l'exception des infinitifs en «aître» et pour le passé simple et le subjonctif imparfait. Autre exception dans cinq cas où l'accent permet une distinction (crû, dû, jeûne, et sûr). On placera par contre un tréma sur la voyelle prononcée.

On modifie ou on enlève l'accent dans certains mots (asséner, évènement, je considèrerais). Les verbes en «eler» et «eter» se conjugueront sur le modèle de peler et acheter (il ruissèle, s'époussète). Là encore, deux exceptions à cause de leur fréquence: appeler et jeter et leurs dérivés.

Le participe passé de laisser suivi d'un infinitif restera invariable (elle s'est laissé séduire).

En ce qui concerne les anomalies, on écrira dorénavant combattif plutôt que combatif, persifflage au lieu de persiflage, ou douçâtre au lieu de douceâtre.

Les éditeurs, de dictionnaires notamment, attendront que l'usage des nouvelles règles soit répandu dans la population avant de les publier. Il est effectivement peu probable que les modifications orthographiques apparaissent dans leurs prochaines publications. Les éditeurs interrogés par le quotidien La Presse se disaient «peu enthousiastes face à la réforme proposée».

C'est la cinquième fois en 25 ans qu'une réforme est proposée aux différents conseils de langue française. En 1965, la réforme Beslais proposait de modifier 20 pour 100 du lexique. En 1970, le projet Thimonnier voulait modifier 228 mots doit 69 d'usage très courant. En 1972, le Conseil international de la langue française proposait d'harmoniser la graphie de certains mots. En 1976, l'arrêté Haby suggérait la tolérance dans l'orthographe de plusieurs autres mots, pour voir le ministère de l'Éducation français revenir sur ce décret en 1987. Aucun de ces projets de réforme n'a vu le jour. Aussi, la récente proposition de réforme de l'orthographe a beaucoup plus de chances d'être adoptée puisqu'elle jouit de l'appui du gouvernement français et de plusieurs conseils de la langue française.

• Ottawa

L'Atlas de la francophonie maintenant disponible

A.P.F. - Cherchez-vous un cadeau original à offrir au leader de la francophonie canadienne de votre communauté, et à tous les francophiles au pays? Si oui, lisez ceci.

Les Publications du Québec ont mis sur le marché un «Atlas de la francophonie». Cet ouvrage «haut de gamme» (un coffret-relieur, 5 cartes à volets pliés, une planche murale et une brochure) présente la frncophonie mondiale en cinq tableaux: les racines du français, le français comme langue maternelle, le français comme langue seconde, le statut juridique du français et une vision socio-démographique de la francophonie. Selon l'éditeur, «le document présente une synthèse remarquable d'informations inédites où l'image l'emporte sur le texte pour un repérage optimal».

L'Atlas est le résultat d'une recherche effectuée à l'université Laval par le Groupe de recherche en géolinguistique avec le support du Conseil de la langue française. Il se veut une première francophone tant par les contenus que par le contenant.

Cet atlas «haut de gamme» publié par les éditions La Liberté de Québec et Frison-Roche de Paris coûte 49,95 $. On peut commander un exemplaire en écrivant à: Les Publications du Québec, C.P. 1005, Québec, Québec, G1K 7B5.

LES MARCHAND

L'Association des familles Marchand, fondée en novembre 1988, pour regrouper tous les descendants de Louis, Jacques, Charles, Jean, Pierre et Nicolas Marchand, lance une invitation à tous ceux et celles qui désirent en faire partie.

Renseignements: Rémi Marchand (514) 661-2395; Jean-Charles Marchand (514) 255-9734 ou écrire à: L'Association des familles Marchand, Case postale 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Richard Huet «Ma vie est une histoire d'amour» Sélect/Star STR-CD-8017.
Richard Huet est un grand charmeur québécois qui connaît précisément le public qu'il entend toucher. De plage en plage il berce ici d'une douce nostalgie les amours et les peines du quotidien: «Je t'attendrai toujours» de la plume de Patrick Norman, «Aurais-tu déjà oublié» signé Michel Lefrançois, «Ne parle pas» de Jean-Jacques Egli (Sweet People) d'après un thème du 3e mouvement de la 6e symphonie de Tchaikovski, et la chanson-titre (également de la plume d'Egli). Un cocktail musical romantiquement vôtre.

Mario Pelchat «Couleur passion» Trans-Canada SHCD-808.
Mario Pelchat est celui qui familiarise avec une notion de qualité qui se veut transcendante à chaque microsillon. «Couleur passion» enregistré outremer, poursuit la tradition avec les mêmes soulèvements émotionnels. Des titres tels que «Sur ta musique», «Les enfants solitaires», «Arrête-moi», et «Quand on y croit» donnent à Pelchat la plénitude d'expression. Bref, «Couleur passion» n'est pas le plus grand pressage de Mario Pelchat, mais sa bonne qualité continue de nous livrer cet art d'écriture qui passe dans les musiques qu'importe les tempos de celles-ci. Un très bon achat.

Charles Dutoit «Tchaikovski Symphonie N° 4./Francesca da Rimini» London 421 814-2.
Piotr Ilitch Tchaikovski composa la fantaisie «Francesca da Rimini» et sa «Symphonie N° 4» en 1876 et 1877 respectivement à l'époque d'une crise personnelle qui déboucha sur un mariage désastreux qui le porta à une pitoyable tentative de suicide. Ces deux oeuvres orchestrales qu'il composa à cette époque reflètent clairement son état d'esprit. «Francesca da Rimini» traite de la damnation éternelle de Francesca et son amant, Paolo, pour leur passion inévitable mais adultère et la «Symphonie N° 4» traite de la nature destructive du destin (un spectre qui hantait Tchaikovski à l'époque). Le tout est brillamment présenté sur plat d'argent par l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Charles Dutoit. Cette nouvelle offrande vinylisée est aussi bien trempée que tous les autres disques de Charles Dutoit.

Haydn «Haydn Symphonies Nos. 6, 7 & 8» Entreprises Radio-Canada 5085.
En 1761, Franz Joseph Haydn se vit nommer vice-maître de la chapelle auprès de la famille Esterhazy et prenait ainsi la direction d'un des orchestres les plus renommés d'Europe. Pour égayer la cour, Haydn écrivit alors une série de trois symphonies qui mariaient avec génie l'art du solo et de la symphonie. Sur cet enregistrement, L'Orchestre du Centre National des Arts d'Ottawa sous la tutelle de Gabriel Chmura interprète brillamment ces oeuvres qui ont marqué l'histoire de la musique occidentale. Les riches couleurs orchestrales en plus d'un parfait élan rythmique comptent pour beaucoup ici. En somme, un beau produit bien réalisé qu'on se doit d'écouter.

The Who «Join Together» MCA 3-19501.
Ce coffret de trois disques comprend 34 titres enregistrés en direct du Radio City Music Hall de New York, du Universal Amphitheatre de Los Angeles, etc. de la tournée nord-américaine de 1989 du groupe légendaire The Who (nommé The High Numbers au tout début). Bref, 21 des 34 titres inclus se rapportent à la pièce musicale de Pete Townshend «Tommy». On est servi en plus des versions assez sobres, mais amusantes de certains grands succès dont «Pinball Wizard», «You Better You Bet», «I Can See For Miles», «Join Together», «Rough Boys», «Eminence Front», etc. Un voyage musical certes, mais également de bons souvenirs nostalgiques du temps de l'explosion british des années 60, d'une libération des moeurs, et naturellement des Who, chefs de file de cette époque inoubliable. Le tout est dédié à leur batteur regretté Keith Moon.

Arts et spectacles

• Montréal

Un grand marché pour les artistes

APF - S'il y a longtemps que vous voulez prouver au monde entier que vous avez du talent à revendre, il est plus que temps de vous inscrire à la quatrième édition de CINARS.

CINARS, ou si vous préférez le Commerce International des Arts de la Scène fut en 1984 le premier marché au monde des arts de la scène. Plus de 600 acheteurs, négociateurs et observateurs de spectacles d'une trentaine de pays profitent de ce marché unique pour acheter des spectacles de toutes les disciplines.

La formule est simple, et efficace. Les artistes de la scène présentent à un public essentiellement composé d'acheteurs des extraits de spectacle dans le cadre de «showcases». L'événement bisannuel avait attiré 500 acheteurs et observateurs de 21 pays en 1988, qui avaient vu et entendu des extraits de spectacles d'artistes Américains, Espagnols, Français, Yougoslaves, Sénégalais, Canadiens et Québécois.

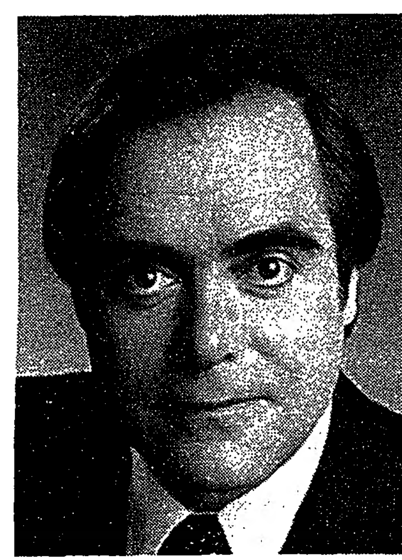
Des quelque 250 candidatures provenant de la scène nationale et internationale, seulement une quarantaine d'artistes auront le privilège de monter sur la scène du Metropolis et du théâtre Maisonneuve à Montréal entre le 4 et le 7 décembre prochain. Les critères de sélection portent sur la qualité artistique, l'exécution technique, l'originalité, la viabilité de l'artiste ou de la compagnie et l'adéquation entre le produit et le marché visé. Autrement dit, les artistes qui sont autorisés à participer à CINARS sont déjà des valeurs sûres.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 31 juillet.

• National

Un fonds de 33 $ millions pour les entreprises culturelles

APF - Les industries de l'édition, de l'enregistrement sonore, du film et de la vidéo qui ont toutes les misères au monde à obtenir un prêt des institutions financières lorsqu'elles veulent lancer un produit culturel sur le marché canadien, pourront bientôt cogner à la porte de la Banque fédérale de développement.



Marcel Masse

Le ministre des Communications Marcel Masse, a annoncé la création d'un Fonds de développement des industries culturelles. Géré par la Banque fédérale de développement, ce fonds de 33 $ millions répartis sur cinq ans sera mis à la disposition des industries culturelles dès le 1er avril 1991.

Les critères d'éligibilité pour l'obtention d'un prêt de la BFD et les limites des prêts restent encore à être précisés par le ministère des Communications. Il est clair cependant que le producteur qui a besoin du tiers du Fonds de développement pour financer son prochain film cognera à la mauvaise porte. Les petites entreprises comme les maisons d'édition franco-ontariennes et acadiennes auront par contre beaucoup plus de chances d'obtenir un prêt de la BFD.

Au ministère des Communications, on reconnait aisément que le fonds de 33 $ millions n'est pas une grosse somme. Mais comme l'explique M. Gérard Desroches du ministère, «on veut que cet argent serve de levier pour obtenir d'autres sources de financement».

Carrières et professions

Carrières et professions

• Calgary

Le père Delisle célèbre son 50e anniversaire de sacerdoce

par SUZANNE SAWYER

Dans ce monde trop souvent bouleversé tout autant que bouleversant, certaines gens ont le don précieux de semer la paix, la joie et le bonheur partout où ils passent. Cette qualité très spéciale se fait ressentir immédiatement chez le père Hudson Delisle.



Le père Delisle reçoit ici un certificat de l'ACFA provinciale des mains de Richard Bélanger de l'ACFA régionale de Calgary.
(Photo Suzanne Sawyer)

Dimanche matin, le 10 juin, à l'église Sainte-Famille de Calgary, la communauté francophone se réunissait pour rendre hommage à cet homme en reconnaissance de ses 50 ans de sacerdoce. Me Louis Lebel, C.R. son bon ami et confrère de classe, a partagé avec nous plusieurs anecdotes qui ont su chatouiller le coeur de tous ceux présents.

Le monde est petit! Saviez-vous que les grands-parents du père Jacques Joly étaient amis des parents du père Delisle? En 1919, la famille Delisle s'installait à Saint-Paul des Métis dans le nord-est de l'Alberta et c'est alors qu'ils se sont rencontrés et devenus amis. «... les grands-parents du père Joly avaient à ce moment-là 17 enfants et faisaient de leur mieux pour peupler l'Ouest canadien avec des petits Joly»... nous révélait Me Lebel.

Né le 7 août 1913, le jeune Hudson Delisle, on a su comprendre, était espiègle. Un enfant vif et coquin, il est confié aux pères Jésuites pour compléter ses études. On les jugeait assez «durs» pour le dompter... Il devient très actif au niveau des sports et y excelle. Il hérite du sobriquet Ti-Ti, et lorsqu'il joue au hockey, on dit qu'il patine vite «en titi». Puis, vers la fin de son cours classique, il choisi le sacerdoce comme carrière. Depuis ce temps, il se dévoue à l'humanité qui l'entoure et qui se réjouit de sa présence.

Suivant la messe, Mme Céline de Schryver, présidente des Dames Sainte-Famille et M. Bernard Pître, président du conseil paroissial lui ont présenté une plaque commémorative de la part du conseil et de la communauté. M. Richard Bélanger de la régionale de Calgary lui a remis un certificat spécialement de la part de Mme France Levasseur-Ouimet, présidente de l'ACFA provinciale. Ces présentations furent suivies par un délicieux goûter servi dans la salle paroissiale.

Félicitations père Delisle et beaucoup de bonheur, paix et santé dans les années à venir.

Le Bureau du Québec participe à la Fête Franco-Albertaine

Les 3, 4, 5 et 6 août prochains, FJA, FPFA, et l'ACFA convient toute la population albertaine à venir se divertir et fraterniser à la première Fête Franco-Albertaine.

Une foule d'activités vous seront offertes: ateliers de loisirs, des sports nautiques, ateliers artistiques et des visites guidées d'interprétation de la nature.

En plus, un spectacle en plein air mettant en vedette Yvon Loiselle, Eddy Cormier, la famille Laliberté ainsi que Crystal Plamondon et son groupe Ca'diens sera présenté le samedi en soirée.



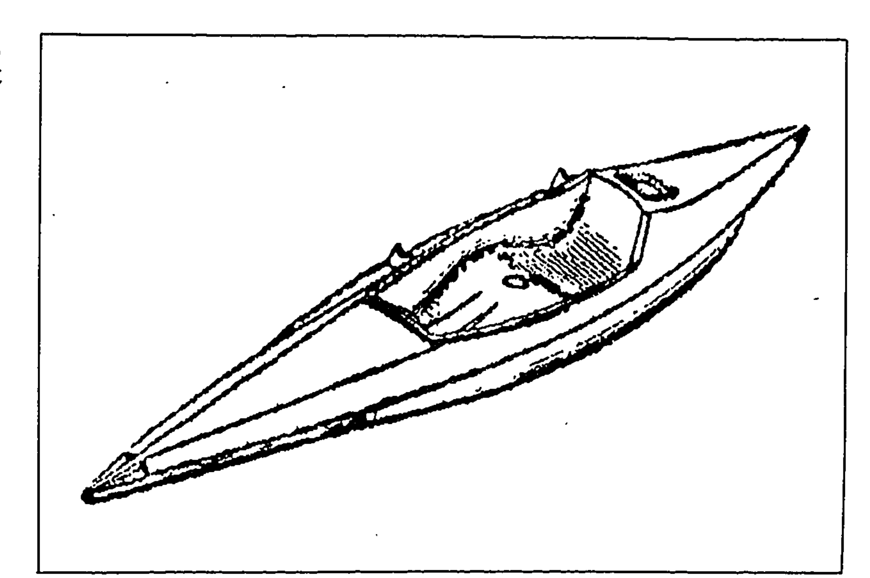
Crystal Plamondon

Le Bureau du Québec appuie l'organisation de cette première fête en offrant un prix de présence d'une exceptionnelle qualité: un kayak «Dimension». Le kayak (moulé plastique) de conception révolutionnaire offre confort, sécurité, élégance, robustesse et durabilité. La conception et la fabrication est entièrement québécoise et tous les participants inscrits à la Fête Franco-Albertaine seront éligibles au tirage.

D'autres prix de présence seront offerts, dont deux séjours pour deux personnes au luxueux Green Gables Inn de Canmore, ainsi que divers bons d'achats.

C'est donc une invitation à toute la francophonie multiculturelle albertaine à venir fraterniser et s'amuser à la première Fête Franco-Albertaine au Lac Miquelon (à 45 minutes d'Edmonton) du 3 au 6 août prochain.

Pour réservations, composez le 469-1344.



Parmi les prix de présence offerts lors de la Fête Franco-Albertaine, on retrouve ce kayak «Dimension», une gracieuseté du Bureau du Québec.



• Calgary

Jean Chrétien rencontre les francophones

par SUZANNE SAWYER

Samedi le 23 juin, au Saddledome de Calgary, au milieu des hurlements de victoire de la foule gonflée d'émotions, Jean Chrétien accepta le poste de chef du Parti libéral du Canada.

Cet homme simple, aux yeux doux qui reflètent la bonté et l'amour qu'il ressent pour le peuple canadien, s'est identifié à la communauté francophone de l'Ouest et plus spécialement, de Calgary.



Jean Chrétien

Ce fier Québécois, ce francophone, est venu rencontrer les francophones de Calgary qui célébraient le Festival francophone à une danse au Calgary Firefighter Hall, à peine quelques heures après l'annonce de sa victoire.

L'Association canadienne-française de l'Alberta, (régionale de Calgary), organisait cette soirée et des francophones d'un bout à l'autre du Canada s'y sont réunis pour fêter ensemble leur héritage francophone.

Puis, dimanche matin, Jean Chrétien venait encore une fois partager une rencontre avec les francophones de Calgary et du Canada. Cette fois, c'était devant Dieu à l'église Sainte-Famille de Calgary pour assister à la messe célébrée par le père Jacques Joly OMI.

La messe fut suivie d'une réception à la salle paroissiale où monsieur Chrétien participa à un rendez-vous amical.

Le prisonnier du mois



Cette semaine, nous vous présentons cette chronique mensuelle en collaboration avec Amnistie Internationale, section canadienne francophone. Cette chronique a pour but de vous sensibiliser aux problèmes des prisonniers politiques dans le monde. Nous vous invitons à écrire à l'adresse citée au bas de la chronique pour demander la libération du prisonnier du mois.

Arabie saoudite

Ali Muhammad Hussein El-Lail

Abdul Aziz El Faris, Ali El Lail, Salah Nisfan, Hussein Subait et Hatim El Saddiq.

Âgés d'une vingtaine d'années, ces étudiants à l'Université Roi Saud, à Riyad, ont été arrêtés, en juin 1989, et sont détenus depuis lors sans inculpation ni jugement, à la prison El Mabahith El Amma, dans le district Ulaisha de Riyad. Ils n'ont pas le droit de consulter un avocat.

Ces jeunes font partie d'un groupe de sept étudiants musulmans chiites arrêtés peu après l'éclatement d'incendies, survenus les 15 et 16 juin, dans la résidence universitaire. Deux d'entre eux, Abdullah Thulais et Ali Saddiq, ont été libérés par la suite. Quelques étudiants avaient essayé d'éteindre l'incendie et certains, dont Abdul Aziz El Faris et Ali El Lail ont été brûlés et ont dû être hospitalisés.

Selon les informations d'AI, les cinq étudiants toujours détenus ne sont aucunement à l'origine de cet incendie mais sont maintenus en détention uniquement du fait de leur opposition non violente à la politique gouvernementale envers la communauté chiite. Les musulmans chiites se plaignent depuis longtemps de faire l'objet de discrimination et de se voir refuser leurs droits à la liberté de pensée et de pratique religieuse.

À la connaissance d'AI, les cinq étudiants n'appartiennent à aucun groupe d'opposition organisé. En juillet 1989, AI a lancé des appels urgents au nom de trois d'entre eux après avoir appris qu'ils étaient torturés pour les obliger à «avouer» être à l'origine des incendies. AI ne sait pas quel est leur état de santé actuel et, à ce jour, n'a reçu aucune réponse des autorités à leur sujet. D'anciens détenus affirment que la torture est souvent infligée pendant l'interrogatoire lorsque les prisonniers sont détenus en cellule au secret pendant des périodes prolongées, parfois plus de six mois. Les méthodes utilisées seraient, entre autres, la falaga (coups sur la plante des pieds), le tas-hir (privation de sommeil) et la ta'liq (suspension par le poignet au plafond ou à une autre fenêtre).

Prière d'envoyer des lettres courtoises pour leur libération à:

Sa Majesté
le roi Fahd bin Abdul Aziz
Gardien des deux lieux saints
Bureau de S.M. le Roi
Riyad
Royaume d'Arabie saoudite

(Cette chronique reviendra une fois par mois).

Nos jeunes étoiles du hockey

FORT McMURRAY

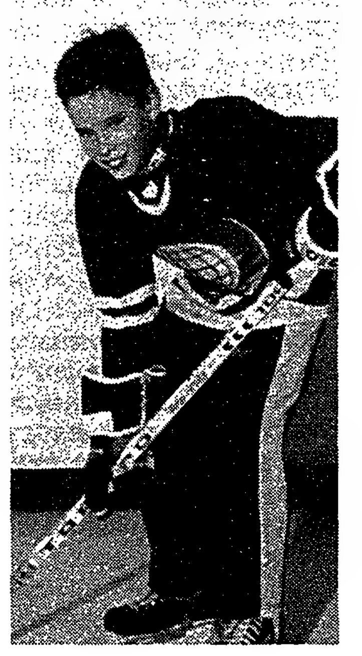


PEE WEE «B»

Nom: **François Bourque**
Âge: **12 ans**
Équipe de hockey préférée: **Canadiens**
Joueur de hockey préféré: **Raymond Bourque**
Position préférée: **Gardien de but**
Sports et activités préférés: **Hockey, baseball, natation et tennis. Il aime la musique ainsi que la lecture.**

François joue au hockey depuis l'âge de 9 ans. D'allure un peu espiègle, il sait se faire apprécier. Son plus grand désir c'est de devenir gardien de but.

FORT McMURRAY



REALTY WORLD ATOME «B»

Nom: **Jacques Dubé**
Âge: **11 ans**
Équipe de hockey préférée: **Oilers**
Joueurs de hockey préférés: **Wayne Gretzky et Mark Messier**
Position préférée: **Ailier droit**
Sports et activités préférés: **Hockey, baseball, natation et dessin**

Jacques a toujours aimé patiner et ce, depuis l'âge de 5 ans. Présentement il fait partie d'une équipe depuis un an. Il est ambitieux, il veut améliorer son style et sa performance.



Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

La pré-maternelle BOBINO/BOBINETTE accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements, contacter Lise au 481-2366 ou Hélène au 444-7267.

3/8

Tout l'été, Entre Femmes t'invite à venir rencontrer des femmes et des enfants francophones au parc Bonnie Doon (93e Av. - 93e Rue) le jeudi vers 11h30. Viens pique-niquer avec nous!

31/8

L'École enfantine (pré-maternelle) accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements ou pour inscrire votre enfant, appeler Carole au 434-5767 ou Sylvie au 461-2896.

3/8

RIVIÈRE-LA-PAIX

Tangent - Gens d'Âge d'Or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au Centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements, appelez Jeanne au 359-2195.

7/9

Tangent - Heures d'ouverture pour les mois d'été pour la bibliothèque au centre culturel à Tangent: lundi au vendredi de 10h à 16h. Pour info: Annie au 359-2126.

7/9

Paroisses francophones
Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 10 h 00

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h 00 à la date limite déterminée. Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être obtenus du bureau de Travaux publics Canada à l'adresse mentionnée plus haut, téléphone (403) 495-3213.

PROJET

N° 86149 - pour Parcs Canada, Parc national Jasper, Alberta, chemin Coal Mine Trail.

DATE DE FERMETURE: le jeudi 2 août 1990

On peut obtenir les documents de la soumission au bureau à la pièce 632, édifice Harry Hays, 220 - 4e Avenue, S.E., Calgary, Alberta et au bureau des Travaux généraux au Parc national de Jasper, C.P. 10, Jasper, Alberta, T0E 1E0, Téléphone (403) 852-6161; et on peut aussi les consulter aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta.

NOTE: Une réunion d'information OBLIGATOIRE aura lieu sur les lieux à 14 h 00, le jeudi 26 juillet 1990 à l'aire de stationnement des roulottes, située approximativement à 90 mètres de l'autoroute 16 sur le chemin Miette, parc national de Jasper, Alberta.

La plus basse ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

Canada

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h 00 le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, B.P. 1408, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. Ont peut se procurer les documents de sumission par l'intermédiaire du bureau de Travaux public Canada, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone (204) 983-2372.

PROJET

N° 786620 - TRANSPORTS CANADA, GROUPE DES AÉROPORTS, Lynn Lake, Manitoba, recâblage de la piste 17-35 et travaux divers à l'aéroport de Lynn Lake.

DATE LIMITE: le jeudi 26 juillet 1990

On peut aussi se procurer les documents de soumission auprès des bureaux de Travaux publics Canada au 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan) S7L 6A8 et au 9700, avenue Jasper, bureau 1000, Edmonton (Alberta) T5J 4E2. Les documents peuvent également être consultés à l'Association des constructeurs de Winnipeg et de Brandon (Manitoba), de Saskatoon (Saskatchewan) et d'Edmonton (Alberta).

POUR RENSEIGNEMENTS D'ORDRE TECHNIQUE, S'ADRESSER À: John Davidson, gestionnaire de projet au (204) 983-6023.

POUR RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES SOUMISSIONS, composer le (204) 983-2372.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada



Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Offrez-vous une bonne eau, sans chlore, ni odeur directement du robinet pour 2 sous le litre. Essayez notre produit une semaine sans obligation. Appelez Pierre au 457-3203.

27/7

Présentement la coop «Le Quartier du Collège» accepte les demandes des gens voulant être sur la liste d'attente pour un appartement à louer. Il y a possibilité de subvention. Pour plus d'informations, contactez Johanne Mercier au 431-1034.

3/8

Partagerait une maison avec d'autres étudiants francophones. Situé à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean, avantageux. Laveuse et sécheuse incluses. Services publics inclus. Disponible le 1er mai 1990; 225 $ par mois. Téléphone: 438-4966.

14/9

CALGARY

Avez-vous besoin d'aide? Si oui, employez un jeune de 12 à 15 ans, de la Coopérative jeunesse de service de Saint-Isidore. Appelez-nous au 624-4640. Nous attendons vos appels.

10/08

Construction de défense Canada / Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour l'installation de fermes de toits caserne #42, bfc Cold Lake (Alberta).

La date limite prescrite de réception des soumissions est le MERCREDI 1er août 1990.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Section des Plans à Ottawa (613) 998-9549.

Référence CL 061 10

Canada



Approvisionnements et Services Canada / Supply and Services Canada

Matériel du gouvernement

VENTE PUBLIQUE (offres cachetées)

- BUREAUX
- CHAISES
- LITS «CAPITAINES»
- ÉQUIPEMENT DE BUREAU
- ARMOIRE-CLASSAGE-ENTREPOSAGE

PLUS beaucoup d'autres articles

Dates d'inspection et de vente:

LE VENDREDI **20 JUILLET 1990** **9 h 00 à 15 h 00**
LE SAMEDI **21 JUILLET 1990** **9 h 00 à 15 h 00**

Date limite: LE SAMEDI 21 JUILLET 1990

Les offres seront reçues sur les lieux jusqu'à 15 h 00 à la date de fermeture le samedi 21 juillet 1990

Les formulaires d'offres d'achat et les conditions de vente seront disponibles sur les lieux. Seules les soumissions reçues sur place durant la période de vente seront acceptées. Les articles seront vendus en lots détaillés.

Lieu de la vente:

APPROVISIONNEMENT ET SERVICES CANADA
Centre de distribution des possessions de la Couronne
11434 - 154e Rue
Edmonton, Alberta
(403) 495-3704, poste 220

Canada

Le Franco, télécopieur: (403) 465-3647

NOMINATION

Emploi et Immigration Canada (EIP)



Monsieur Reg Gates, directeur général régional d'Emploi et Immigration Canada pour la région de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest, est heureux d'annoncer la nomination de madame Judith A. Berg au poste de directrice régionale des Affaires publiques pour la région de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest. Madame Berg a obtenu un diplôme de l'University of Alberta et possède une vaste expérience dans les domaines des opérations régionales et de l'élaboration de politiques, expérience acquise auprès d'EIC depuis 1982.

La section des Affaires publiques offre aux clients des services reliés à l'assurance-chômage, à l'emploi et à l'immigration dans 50 bureaux régionaux situés en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Nécrologie

SOUCY

Est décédé, à Falher en mai dernier, Bertrand Soucy, à l'âge de 18 ans.

Bertrand aimait pratiquer le ski, la chasse et le hockey. Il manquera beaucoup à sa famille. Même si son séjour parmi nous n'a pas été aussi long qu'on l'aurait désiré, il a laissé son empreinte sur tout ceux qui l'ont connu.

Il laisse dans le deuil ses parents Léo et Ginette, ainsi que sa soeur Caroline.

LANCTÔT

Est décédé le 31 mai dernier, à Rivière-la-Paix, à l'âge de 48 ans, M. Aurèle Joseph Lanctôt, résident de la région de Nampa.

Il laisse dans le deuil son épouse Christie Florence née Decoine, cinq filles: Inga, Pearl, Cindy, Phyllis et Elisabeth et leurs familles; ses parents Georges et Aline; six frères et quatre soeurs: Denis, Roger, René, Laurent, Richard, Danny, Liliane, Doris, Ida et Paulette et leurs familles. Il fût précédé dans la Maison du Père par son frère Léo en 1957.

Ses funérailles furent célébrées le 4 juin par le Père B. Frigon à l'église Notre-Dame de Lourdes.

CHAPDELAINE

Est décédé le 1er juin à Mallaig, à l'âge de 74 ans, M. Albert Joseph Chapdelaine.

Il laisse dans le deuil sa femme Victoria, huit fils et une fille: Marcel (Edith) Chapdelaine de Mallaig, Roger (Ginette) Chapdelaine de Fort Saskatchewan, George Chapdelaine de Burnaby (C.-B.), Richard Chapdelaine de Victoria (C.-B.), Léo (Cheryl) de Fort Saskatchewan, Victor Chapdelaine de Toronto, Dennis Chapdelaine d'Edmonton, Ivan (Kory) de Burnaby (C.-B.) et Thérèse Hall d'Edmonton; 19 petits-enfants, 14 arrière-petits-enfants et un frère Arthur (Léona) Chapdelaine de Saint-Paul.

Ses funérailles ont été célébrées le 4 juin à l'église Saint-Jean-de-Brébeuf de Mallaig par Monseigneur Jean-Luc Pigeon.

LANDRY

Est décédé le 5 juin 1990 à Edmonton, à l'âge de 67 ans, M. Claude Landry.

Il laisse dans le deuil sa femme Graciela; trois fils: Michel et Pierre de Québec et André de l'Alberta, un beau-fils: Mario et sa femme Hildy Charpentier d'Edmonton, trois petits-enfants, deux soeurs et un frère.

Les funérailles ont eu lieu le 8 juin à la Chapelle funéraire McGarvey par le Père Mario Cardenas.

BLANCHARD

Est décédé le 30 juin à Edmonton à l'âge de 93 ans, M. Alfred Thomas Blanchard.

Il laisse dans le deuil son épouse Peggy, son fils Ernest (Mae), 7 petits-enfants, six arrière-petits-enfants, une belle-soeur et de nombreux neveux et nièces.

Ses funérailles ont été célébrées le 4 juillet au Central Memorial Chapel.

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 21 au 27 juillet 1990

SAMEDI

16h30 **UNIVERS INCONNUS**
17h30 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
18h00 **BASEBALL DES EXPOS:** Montréal à Houston
20h30 **EXPÉDITION**
21h00 **LA MER À VOIR**
21h30 **SAMEDI PM**
22h30 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h07 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Un bout de paradis

DIMANCHE

17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
18h05 **VISIONS D'ICI**
19h00 **MICHEL LEEB À L'OLYMPIA**
20h05 **LES BEAUX DIMANCHES** Céline Dion en spectacle
21h05 **LES BEAUX DIMANCHES:** Le concours de musique du Canada
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h40 **CINÉ-CLUB:** Que viva Mexico

LUNDI

17h00 **L'HEURE G**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **LA COUR EN DIRECT**
19h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h30 **DES JARDINS D'AUJOURD'HUI**
20h00 **LES FRANCOFOLIES**
21h00 **CONCERT D'ÉTÉ**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h45 **L'HEURE G**
23h45 **RÉSUMÉ DES INTERNATIONAUX PLAYERS**
23h55 **COURTS MÉTRAGES:** Annapurna

MARDI

17h00 **L'HEURE G**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **LA COUR EN DIRECT**
19h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h30 **GÉNIES EN HERBE**
20h00 **LE FUNESTIVAL:** Fantomas se déchaîne
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h45 **L'HEURE G**
23h45 **RÉSUMÉ DES INTERNATIONAUX PLAYERS**
23h55 **CINÉMA:** Le meurtre de Mary Phagan

MERCREDI

17h00 **L'HEURE G**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **LA COUR EN DIRECT**
19h00 **BASEBALL DES EXPOS:** Pittsburg à Montréal
21h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h45 **L'HEURE G**
23h45 **RÉSUMÉ DES INTERNATIONAUX PLAYERS**
23h55 **CINÉMA:** La route de la violence

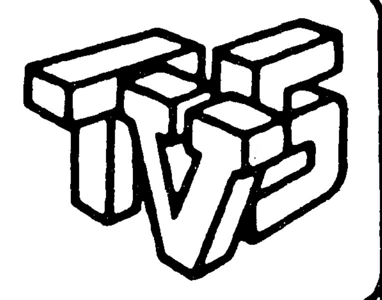
JEUDI

17h00 **L'HEURE G**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **LA COUR EN DIRECT**
19h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h30 **LES GRANDS FILMS:** Absence de malice
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h45 **L'HEURE G**
23h45 **RÉSUMÉ DES INTERNATIONAUX PLAYERS**
23h55 **CINÉMA:** La sanction

VENDREDI

17h00 **L'HEURE G**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **LA COUR EN DIRECT**
19h00 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h30 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
20h00 **LE NORD ET LE SUD**
21h00 **NICK CHASSEUR DE TÊTES**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h45 **L'HEURE G**
23h45 **RÉSUMÉ DES INTERNATIONAUX PLAYERS**

La télévision internationale de langue française



Semaine du 21 au 27 juillet 1990

SAMEDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **PARCOURS**
18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
20h00 **JE TUE À LA CAMPAGNE**
21h30 **MUSIQUE CLASSIQUE**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h30 **PARCOURS**
23h30 **SACRÉE SOIRÉE**
01h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **EXPÉDITION CHASSE ET PÊCHE**
18h00 **APOSTROPHES**
19h15 **LATITUDES**
20h15 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
21h15 **HÔTEL**
21h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h15 **EXPÉDITION CHASSE ET PÊCHE**
22h45 **APOSTROPHES**
24h00 **LATITUDES**
01h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **FUSIONS**
18h30 **AUTANT SAVOIR**
19h00 **THALASSA**
20h00 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
21h30 **SCULLY RENCONTRE**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h30 **L'INFO-5**
23h00 **FUSIONS**
23h30 **AUTANT SAVOIR**
24h00 **THALASSA**
01h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED**
19h10 **THALASSA**
20h40 **FAUT PAS RÊVER**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h00 **L'INFO-5**
22h30 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED**
23h40 **THALASSA**
01h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **AUTANT SAVOIR**
18h30 **ARTS MAGAZINE**
19h00 **LÉGENDES DU MONDE**
19h30 **TÉLÉOBJECTIF**
20h30 **MONTAGNE**
21h00 **CONTINENTS FRANCOPHONES**
21h55 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h25 **L'INFO-5** (2e édition)
22h55 **AUTANT SAVOIR**
23h25 **ARTS MAGAZINE**
23h55 **LÉGENDES DU MONDE**
24h25 **TÉLÉOBJECTIF**
01h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **EX-LIBRIS**
19h00 **AVIS DE RECHERCHE**
20h40 **L'AFRIQUE DES FEMMES**
21h35 **CARABINE FM**
22h10 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h40 **L'INFO-5** (2e édition)
23h10 **EX-LIBRIS**
24h10 **AVIS DE RECHERCHE**
01h45 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **TELL QUEL**
18h30 **TÉLÉSCOPE**
19h00 **CHAMPS ÉLYSÉES**
20h30 **AUTANT SAVOIR**

Nécrologie

DANSEREAU

Est décédé le 30 juin à Edmonton à l'âge de 90 ans, M. François Dansereau.

Il laisse dans le deuil deux frères Albert et Armand. Il fut précédé dans la Maison du Père par deux frères Isidore et Léopold et par trois soeurs Edwidge, Léonne et Émilie.

Ses funérailles ont été célébrées le 3 juillet par le Père William White à l'église Saint-Thomas More.

GUERTIN

Est décédé le 10 juin, à l'âge de 58 ans, M. Robert Guertin d'Edmonton.

Il laisse dans le deuil son épouse Élaine; trois filles et un fils: Lauren Guertin de Burnaby (C.-B.), Kathryn (Reg) Orr de Huntsville (Ont.), Ernest (Margo) Guertin de Mission (C.-B.) et Jeanne Guertin d'Edmonton; 7 petits-enfants; un frère et deux soeurs: Ed (Ruth) Guertin de Minden (Ont.), Jeannette (Ed), Frissen d'Ardrossan et Alice Ploof d'Edmonton.

M. Guertin a servi 20 ans dans les Forces armées canadiennes.

Les funérailles ont été célébrées le 14 juin à l'église Saint-Thomas More par le Père Joseph Doucet.

CASAVANT

Est décédée le 11 juin dernier à l'âge de 90 ans, Mme Héléna Casavant (née Riopel) de Legal.

Elle laisse dans le deuil quatre filles et quatre fils: Albert (Yvonne) Casavant de Colinton (Alta), Gérard (Sharon) Casavant de Courtenay (C.-B.), François (Bernice) Casavant de Sherwood Park; Stan Byrtus d'Athabasca, Alice (Don) Hoberg de Provost, Thérèse (Joe) Sanche d'Edmonton, Antoinette (Alois) Byrtus d'Athabasca; 32 petits-enfants et 42 arrière-petits-enfants.

Elle fut précédée dans la maison du Père par son mari Aimé en 1976 et deux filles Madeline Casavant et Denise Meunier, un petits-fils Paul et une arrière-petite-fille Tiffany.

Les funérailles ont été célébrées le 14 juin à l'église Saint-Émile de Legal par le Père Hervé Tanguay.

LÉTOURNEAU

Est décédé le 10 juin dernier à l'âge de 74 ans, M. René Létourneau d'Edmonton.

Il laisse dans le deuil trois filles et un fils: Joanne (Rick) Tuffs d'Edmonton, Lilian (Blair) Mc Iver de Columbus, Mississipi, Helen (Bruce) Handcock de Red Deer, David (Wanda) Létourneau de Saint-Albert; 10 petits-enfants; deux frères et trois soeurs: Maurice et Ida de Salmon Arm (C.-B.), Henry et Maxime de Rosetown, (Sask.), Mariette Hill de Qu'appelle (Sask.), Thérésa Craddock et son mari David, Eileen McLean et son mari Ian de Courtenay (C.-B.).

Les funérailles furent célébrées le 14 juin dernier au Park Memorial Chapel.

DUCHARME

Est décédé le 6 juillet, à Edmonton, à l'âge de 65 ans, M. Florent «Dutch» Ducharme.

Il laisse dans le deuil son épouse Anne; trois fils: David (Elly), Raymond et Paul; une fille: Cheryl (John) Steele; six petits-enfants, deux belles-soeurs Yvette et Léona et de nombreux neveux et nièces. Il était membre du syndicat Pipefitters Union, Local 488.

Ses funérailles ont été célébrées le 9 juillet à l'église Sacred Heart par le Père Robert Halbauer.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h 00 à la date limite déterminée. Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être obtenus au bureau de Travaux publics Canada à l'adresse mentionnée plus haut, téléphone (403) 495-3213.

PROJET

N° 802572 - pour TRANSPORTS CANADA, aéroport de Grande Prairie, Alberta, refaire joints d'étanchéité à l'aire "ATB"

DATE DE FERMETURE: le mardi 7 août 1990

On peut consulter les documents de la soumission aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton et Grande Prairie, Alberta.

NOTE: Les travaux consistent à l'enlèvement des joints d'étanchéité et les remplacer par des joints étanches au carburant "JEC" et autres travaux connexes.

La plus basse ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

Canada

Professionnels

Cartes d'affaires



La page de l'A.C.F.A.



Les 3, 4, 5 et 6 août 1990

Au parc provincial du lac Miquelon

ACTIVITÉS POUR TOUS!

Edmonton
Sherwood Park
RTE 14
RTE 21
Parc
Lac Miquelon
RTE 623

Autoroute 14 sud et est
route 21 sud
route 623 est
Lac Miquelon (Parc provincial)

PROGRAMME DE LA FIN DE SEMAINE

LE VENDREDI 3 AOÛT 1990:

17 h 00 - 20 h 00 Inscription

20 h 00 - 20 h 30 Ouverture officielle

20 h 30 - 22 h 00 Session d'information sur le thème de l'environnement et sur les activités en général.

22 h 00 - Feu de camp

LE SAMEDI 4 AOÛT 1990:

10 h 00 - 16 h 00 ATELIERS LOISIRS

Kayak, canotage, planche à voile, trampoline, jeux pour enfants, ski nautique, chasse au trésor, pêche, golf.

ATELIERS ARTISTIQUES

Peinture sur canevas, sculpture, danse.

RANDONNÉE ÉCOLOGIQUE

Visite guidée d'interprétation de la faune environnante.

17 h 00 - 19 h 00 Souper (offert par le comité organisateur)

TIRAGE DES PRIX DE PRÉSENCE

Kayak / Bureau du Québec
Fin de semaine pour 4 / Green Gables Inn (Canmore)
Bon d'achat 100, 00 $ / Ascott Travel
Bon d'achat (coupe) / Hair Dimension
Bon d'achat (produit) / Richway Thérèse Dallaire
Drapeaux franco-albertains / ACFA provinciale

20 h 30 - 22 h 30 SPECTACLE EN PLEIN AIR

En première partie: Yvon Loiselle, Eddie Cormier, Famille Laliberté
En deuxième partie: Crystal Plamondon et les Ca'diens

22 h 30 Feu de camp



LE DIMANCHE 5 AOÛT 1990:

10 h 30 - 11 h 30 Messe en plein air

11 h 30 - 13 h 00 Brunch (libre)

13 h 00 - 16 h 00 Continuité selon l'évolution de chaque atelier
Randonnée écologique (reprises des deux thèmes précédents)

LE LUNDI 6 AOÛT 1990:

10 h 00 - 11 h 00 Évaluation de la fin de semaine

11 h 00 - 12 h 00 Dîner (libre)

12 h 00 Départ des participants

N.B. Tarif de camping et activités: 12,00 $, Tarif des activités le jour: 5,00 $

Coupon rabais - en réservant vos places avant le 25 juillet vous pouvez profiter d'un rabais de 2,00 $ par jour sur le tarif camping et activités. Pour réserver, composez le: 469-1344.

